


LE MOIS A L'UNESCO

N° 68-69

Bulletin trimestriel d'information

JANVIER – JUIN 2008



*Les perspectives des ONG catholiques
au regard de la mondialisation*

Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO
9, rue Cler – 75007 Paris

**LE MOIS A L'UNESCO
THE MONTH AT UNESCO
EL MES EN LA UNESCO**

Bulletin trimestriel d'information édité en français, anglais et espagnol par le CCIC (Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO)

Quarterly Information Bulletin published in French, English and Spanish by the CCIC (International Catholic Centre for Cooperation with UNESCO)

Boletín trimestral de información editado en francés, inglés y español por el CCIC (Centro Católico Internacional de Cooperación con la UNESCO)

9, rue Cler – F 75007 Paris

Tél. 33 (0)1.47.05.17.59

Fax : 33 (0)1.45.56.90.92

E-mail : infos@ccic-unesco.org

Directeur de la publication/Director of the publication/Director de la publicación :

Pr Mgr Guy Réal Thivierge

Rédacteur en chef/Chief Editor/Jefe de redacción : Pierre Kemner

Composition/Typesetting/Composición : Sophie Quélen

Impression/Printing Section/Impresión : Copy House, Paris

Abonnement annuel/Annual Subscription/Suscripción anual : 27 €

Abonnement de soutien/Supporting subscription/Suscripción de apoyo : 100 €

Règlement par chèque bancaire au nom de CCIC (En évitant les Eurochèques)

Payment by bank check to CCIC (Please do not send Eurocheques)

Pago por cheque bancario dirigido a CCIC (Excepto los Eurocheques)

9, rue Cler – F 75007 Paris

SOMMAIRE

DOSSIER	Les ONG dans la mondialisation	
	- Les perspectives des ONG catholiques au regard de la mondialisation, exposé de Jérôme Vignon.....	7
	La mondialisation ou nouvel appel pour la mission universelle de l'Eglise (P. Hugues Derycke)	11
UNESCO	- Avant-propos : L'UNESCO et la lutte contre le dopage dans le sport	12
	Education	
	- Semaine mondiale d'action pour l'Education pour tous	13
	- Stagnation de l'aide à l'éducation de base	13
	- Evaluation des progrès de l'éducation dans les pays à très forte population	14
	- Les enfants défavorisés sont désavantagés à l'école	14
	- L'Education pour tous dans les pays arabes	14
	- L'analphabétisme concerne aussi l'Europe	15
	- Aide du Japon à l'alphabétisation en Afghanistan	15
	- Journée mondiale du livre et du droit d'auteur	16
	Sciences Sociales et Humaines	
	- Journée internationale de la femme	16
	- Le Prix Houphouët-Boigny attribué à Martti Ahtisaari	16
	Communication	
	- Journée mondiale de la liberté de la presse à Maputo	17
	- Agir contre les crimes visant les professionnels de la communication	17
	- Lydia Catho Ribeiro, lauréate 2008 du Prix mondial de la liberté de la presse .	17
	- Retrait du patronage UNESCO à la Journée de liberté sur Internet	18
	- Liberté d'information et développement durable	18
INFORMATIONS CATHOLIQUES	Avant-propos : Le dialogue interreligieux, une nécessité pour notre temps	19
	Saint-Siège	
	- Benoît XVI aux Etats-Unis et à l'ONU	
	Les relations internationales	20
	La Déclaration universelle des droits de l'homme	120
	Ground Zero	18
	Œcuménisme et relations interreligieuses	18
	Pédophilie	20
	Enseignement catholique	21
	- Le programme de Benoît XVI en Australie	21
	- Le Saint-Siège et le Moyen Orient	
	La mort de l'archevêque de Mossoul des Chaldéens	21
	Il faut aider les chrétiens d'Irak	22
	Le dialogue seul pourra faire cesser les violences dans les régions arabes	22
	Appel au dialogue au Liban	22
	Appel au soutien des catholiques de Terre Sainte	23
	Pour une paix juste entre Israël et les Palestiniens	23
	- Dialogue œcuménique	
	Déclaration commune catholique et arménienne	23
	L'archevêque anglican de Cantorbéry reçu par Benoît XVI	23

- Dialogue interreligieux	
Les religions monothéistes sont pour la paix	23
Réunion sur « Foi et raison dans le christianisme dans l'islam »	24
Rencontre entre délégations catholique et musulmane	24
Colloque islamo-catholique sur l'union entre l'homme et la femme	24
Message aux Bouddhistes	25
Importance de la coopération interreligieuse en Thaïlande et ailleurs	25
- Culture de la paix : Désarmement, développement et paix	25
- La sécularisation menace l'avenir de l'humanité	26
- L'Eglise et les sciences historiques	26
- Il faut saluer le témoignage extraordinaire de certains journalistes	27
- Annonce de l'Évangile et engagement pour la justice et a paix vont de pair	27
- L'avenir de l'humanité passe par la famille	27
- Le 40ème anniversaire de l'Encyclique « Humanae Vitae »	27
- La famille doit être au centre de l'action politique	28
- Il est difficile aujourd'hui de défendre la vie humaine	28
- L'Eglise et les plaies de l'avortement et du divorce	28
- Importance des grands-parents dans l'Eglise et la société	29
- Solidarité et protection de l'environnement	29
- Le Saint-Siège adhère aux traités internationaux sur l'ozone	30
- FAO : Il faut de nouvelles stratégies contre la pauvreté	30
- L'utilisation non alimentaire des produits agricoles est néfaste	30
- Le droit à la santé est un droit universel	30
- On ne peut accepter l'euthanasie directe	31
- En bioéthique l'Eglise doit proposer des orientations	31
- Développement global respectueux et promotion intégrale de la personne	31
- Il faut promouvoir la dignité de la femme	32
- Il faut rechercher le plein emploi	32
- Les bombes à sous-munitions doivent être éliminées	33
- Les migrants et les itinérants ont une famille qu'il faut protéger	33
- Agir pour les sans domicile fixe, c'est voir en eux le Christ souffrant et ressuscité	33
- L'activité caritative de l'Eglise doit être signe d'amour	34
- Inauguration de l'Académie des sciences humaines et sociales	34
- L'Eglise et la situation des chrétiens en Chine	34
- Importance et dangers de la communication	34
- L'orchestre philharmonique de Chine au Vatican	35
- Décès du Cardinal Gantin, doyen émérite du Collège des Cardinaux	35
- Décès de Chiara Lubich : condoléances de Benoît XVI	33
- publication de l'Annuaire Pontifical 2008	35
- Annuaire statistique de l'Eglise	35
- Le Prix « Path to Peace » remis au Président du Salvador	36
Afrique	
- Afrique du Sud : Sévère condamnation des actes xénophobes	36
- Angola : Bien qu'au-dessus des parties, l'Eglise a le souci des règles démocratiques	36
- Congo RD : Non à « l'épidémie » de violences sexuelles	37
- Côte d'Ivoire : Appel des évêques pour des élections honnêtes et transparentes	37
- Kenya : L'Eglise demande une enquête indépendante sur des tortures infligées à des rebelles	37
- Mozambique :	
Augmentation du coût de la vie : cri d'alarme des évêques	38
Non à la culture de mort imposée par d'autres !	38
- Ouganda : L'accord de cessez-le-feu fin février salué par l'Eglise	38

- Somalie : Le dispensaire Baïdoa doté par Benoît XVI assiste désormais 170 patients par jour	38
- Tchad : L'Eglise engagée dans les opérations humanitaires	38
- Zimbabwe : La situation du pays est surveillée de près par l'Eglise	38
Amérique	
- Argentine : Non à une éducation sexuelle sans référence à la nature de la personne	39
- Bolivie : L'Eglise prise à partie par le gouvernement s'»inquiète de la crise politique	39
- Brésil : Les évêques et l'environnement	39
- Cuba : Appel des évêques à la sauvegarde du bien commun du pays et à la paix	40
- Equateur : Débat constitutionnel – La Conférence épiscopale veut se faire entendre	40
- Mexique : Il faut mette fin à l'onde de violence et à ce qui met en danger la paix civile	40
- Panama : L'Eglise prend position concernant l'avortement et la protection de l'enfance	40
- Pérou : Les évêques lancent la campagne de sensibilisation sur le problème des drogues	40
- Salvador : Les projets d'exploitation minière portent atteinte à la vie humaine .	41
- Uruguay : Les Eglises chrétiennes et la loi sur l'avortement	41
- Venezuela : Appel des évêques pour la paix régionale	41
Asie	
- Chine :	
Les Caritas internationales viennent en aide aux sinistrés	41
Numéro spécial de « Eglises d'Asie » sur la Bible en Chine	41
- Corée du Sud : L'Eglise dénonce la précarisation du marché du travail	42
- Inde :	
Les évêques et les violences antichrétiennes	42
Médias et participation démocratique	42
- Myanmar : Solidarité de l'Eglise catholique avec les victimes du cyclone	42
- Pakistan : Les évêques demandent des réformes qui protègent les droits de l'homme	42
- Philippines : Des mesures à long terme pour endiguer la crise alimentaire	43
- Thaïlande : Eglise et ONG catholiques engagées pour l'instruction des pauvres	43
- Vietnam : Un lexique pour présenter le vocabulaire catholique	43
Europe	
- Les évêchés européens réfléchissent au dialogue interculturel	43
- Chrétiens et musulmans préparent une conférence commune	44
- L'Eglise et la culture d'Internet	44
- Espagne : Inquiétude concernant la réforme de la Lois sur la liberté religieuse	44
- France : Création du consortium « Novussanguis »	45
- Grande-Bretagne : Opposition de l'Eglise au projet de loi sur les embryons	45
Océanie	
- Australie :	
La Caritas s'engage à combattre la crise alimentaire en Asie	45
Défense du mariage et refus des unions civiles	45
- Iles Salomon : Partenariat entre l'Etat et l'Eglise concernant les prisons	45

Les perspectives des ONG catholiques au regard de la mondialisation

Le CCIC a terminé son deuxième cycle de *Conversations* sur les différentes approches de la mondialisation le 9 février 2008 en consacrant une matinée un peu particulière dans son déroulement au regard qu'on peut poser sur tout le tissu caritatif (au sens le plus large du terme) créé parfois depuis 80 ans face au monde dominé aujourd'hui par ce qu'on appelle la « mondialisation ».

Cette matinée faite de témoignages et de réactions, menant à des échanges fructueux entre participants et auditeurs, fut introduite par M. Jérôme Vignon, Président des Semaines Sociales de France et des Assises chrétiennes de la mondialisation. Son exposé est un excellent « état des lieux » de la particularité que peuvent apporter les organismes inspirés par la doctrine sociale de l'Église.

Cette conversation est à la croisée des chemins, avons-nous entendu dès le début de cette rencontre, et en effet les ONG catholiques, étant par nature immergées dans un contexte mondial depuis très longtemps, étant structurées à l'échelle mondiale, elles ne peuvent qu'être impressionnées et en même temps, je pense, confiantes à l'égard de la mondialisation comme facteur déterminant des relations humaines aujourd'hui. Les ONG catholiques sont mondiales par essence, et cela tient à l'universalité catholique qui les traverse, cela tient au fait qu'elles ont noué entre elles à l'échelle Nord-Sud, depuis longtemps, des relations de confiance et de complémentarité, et cela tient au fait que sur le terrain du développement elles ont été pionnières – et je reviendrai sur ce thème à la fin de cette présentation de l'état des lieux – pionnières sur le terrain de la santé, de la culture, de l'éducation, et l'UNESCO est un lieu de pré-dilection pour leur présence et leur expression depuis longtemps.

Depuis l'après-guerre, la pensée catholique sur le terrain du développement, pionnière, et je pense au rôle joué par le Père Lebreton, par exemple, inspirateur de la très grande encyclique « *Populorum Progressio* »,

fondatrice toujours aujourd'hui de la parole pontificale sur les questions mondiales. C'est donc à partir de la question du développement de la préférence pour les peuples pauvres que s'enracine la présence des laïcs chrétiens auprès des grandes organisations internationales, mais tout particulièrement celles qui relèvent du système des Nations Unies puisque ce système s'est spécialisé dans les questions mêmes du développement, de la santé, de l'éducation, de la culture. Mais le monde catholique, habité qu'il est par la question mondiale, par la perspective d'une unification mondiale, est traversé aussi par les grands débats qui animent la question du développement. Il suffit de se souvenir de la « théologie de la libération » en Amérique Latine, qui se faisait l'écho de la fracture entre les pays occidentaux et les groupes des non-alignés, pour ne pas être surpris de voir aussi les laïcs chrétiens présents aussi bien à Porto Alegre que dans des instances plus consensuelles.

La proximité entre l'institution internationale onusienne, l'ONU, et le monde des ONG catholiques demeure. Mais cette proximité connaît aujourd'hui un décalage avec les réalités nouvelles de la mondialisation. En

premier lieu, la mondialisation a pris un cours nouveau depuis une vingtaine d'années, elle se déploie au travers de composantes essentiellement commerciales et pas seulement de développement, commerciales et économiques, et ce déploiement revêt une ampleur incomparable, même si au long des millénaires, des siècles, il y a eu d'autres phases également bouleversantes de mondialisation. Et cette prépondérance commerciale laisse les institutions des Nations Unies, où sont souvent présentes des ONG catholiques, sur le bord du chemin. Autre source de décalage qui va nous intéresser particulièrement ce matin, la nouvelle mondialisation, la mondialisation d'aujourd'hui, a suscité un vaste courant de prise de conscience civile, internationale, sur lequel s'appuie d'ailleurs largement le Secrétaire général des Nations Unies, et courant dans lequel le monde catholique non seulement n'est pas nécessairement moteur, mais même peut se trouver à contre-pied.

Examinons d'abord le premier aspect, ce changement de rythme et d'ampleur de la mondialisation qui nous réunit aujourd'hui et qui nous a rassemblés au sein de ces « Assises chrétiennes de la mondialisation », en

particulier avec les Œuvres Pontificales Missionnaires, entre 2002 et 2006, et avec Fondacio, présent à cette table grâce à Gérard Testard. Je sou mets quatre caractéristiques de ce changement, sur lesquels évidemment on pourrait discuter, mais parmi ces caractéristiques l'une d'entre elles est spécialement importante pour la question que posent les ONG catholiques.

Le premier changement consiste justement, je l'ai évoqué, dans la généralité mondiale du processus des échanges commerciaux. Jusque dans les années 80 on pouvait aisément distinguer entre le Nord et le Sud de la planète, le Sud essentiellement voué à l'exportation de matières premières et très peu impliqué dans les échanges commerciaux à forte valeur ajoutée pour l'essentiels concentrés dans les pays du Nord. Cette distinction n'a plus cours aujourd'hui et le temps est proche aujourd'hui où la majorité des exportations industrielles mondiales, y compris le bien sophistiqué, proviendra de pays considérés encore hier en développement. Même les initiatives des firmes stratégiques multinationales, celles qu'on appelle les firmes globales – non pas parfois de globalisation, c'est en pensant au rôle d'acteurs majeurs que sont ces multinationales – même ces initiatives ne sont plus l'exclusivité d'entreprises situées au Nord : l'Inde, la Chine, le Brésil, la Russie, les pays du Golfe, on nous le répète chaque jour, prennent part au mouvement d'acquisition d'actifs financiers stratégiques, notamment bancaires. Pour autant les questions de développement n'ont pas disparu, la pauvreté est toujours là dans les pays du Sud, les écarts entre pays se sont accrus comme ils s'accroissent de manière impressionnante au sein des nouveaux pays émergents.

L'élément nouveau, cependant, pour ceux qui portent la question du développement et de la pauvreté, c'est que la très grande majorité des pays de la planète estime que l'appartenance au système des échanges commerciaux mondiaux est un moteur, est le moteur principal de leur développement. Cette situation est nouvelle, elle souligne l'importance décisive de l'organisation des échanges commerciaux, technologiques et financiers mondiaux, l'importance de l'OMC, du Fonds monétaire international,

avant même celle de l'organisation de l'aide au développement pour l'avenir de la population mondiale. Un élément nouveau lui aussi par son ampleur vient altérer les perspectives d'un développement illimité du commerce international. Au moment où celui-ci prend un essor et une ampleur qui sont impressionnants, nous constatons que des menaces également planétaires pèsent sur le bien-être, la santé, les conditions de vie de l'ensemble des peuples de la planète, et tout particulièrement des plus pauvres d'entre eux, on parle de la non durabilité des conditions actuelles du déploiement des échanges internationaux.

L'évidence scientifique, accumulée particulièrement au cours des cinq dernières années, ne permet plus de refuser la grande probabilité de désordres majeurs en matière climatique et environnementale. Leur ampleur sera conditionnée par la capacité de la communauté internationale en émergence de réduire sensiblement, d'une manière que nous avons du mal à imaginer aujourd'hui, les consommations d'énergie d'abord, mais aussi d'autres matières premières non renouvelables. De cette perspective, que la lucidité oblige à considérer, on peut retenir à la fois la vraisemblance d'une rotation très notable des coûts de transport, un frein à la croissance des échanges, mais surtout le caractère inéluctable d'une coopération internationale effective pour mettre en œuvre des mesures de sauvegarde efficaces. Il est également clair que le succès d'une telle coopération d'ampleur inégalée, qu'on appelle la stratégie mondiale de développement durable, le Protocole de Kyoto, ne pourra réussir que si les inégalités de richesse et de développement sont prises en compte. La question de l'inégalité, de la reconnaissance de la situation des pauvres ne se laisse pas oublier, elle réapparaît à la faveur de la perspective d'un développement soutenable mondial. Tout se passe comme si l'interdépendance inégalée entre les peuples, résultant de l'accélération des actions commerciales, devait s'accompagner d'une forme également inégalée de gouvernement mondial.

Une troisième dimension projetée sur le cours actuel de la mondialisation une direction nouvelle : c'est l'accélération des migrations de

populations régionales d'abord, et souvent intercontinentales. La liberté de circulation des biens, des services et des capitaux s'accompagne d'une semi-liberté d'échange et de mouvement des populations elles-mêmes, mais on ne parle plus alors de la même chose : la dimension humaine de cet échange et de ce mouvement ne peut être directement comparée avec celle des échanges commerciaux, de services et de capitaux. Qu'elles soient provoquées par des désordres, des violences politiques ou par le contraste des situations démographiques, les migrations régionales, c'est-à-dire par exemple autour du bassin méditerranéen, autour de la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, revêtent une ampleur gigantesque sans pour autant faire oublier les migrations de populations actives à l'échelle intercontinentale. Ce qui frappe aujourd'hui c'est le contraste entre les opportunités potentielles favorables que recèle ce mouvement de circulation de personnes, et les conditions de très grande déshumanisation dans lesquelles il s'accomplit, souvent d'ailleurs de la confrontation des intérêts entre populations pauvres, celles des pays d'accueil, celles des pays d'origine. Ici, tout autant que dans les précédentes novations, frappe l'insuffisance des règles comme de la concertation internationale. Les ressources de la solidarité internationale, ces ressources que mobilisent spontanément et depuis longtemps les ONG catholiques sont empêchées de se déployer du fait d'une mobilisation excessive des craintes et des peurs sous le couvert de la préservation des identités nationales.

Enfin la dernière nouveauté, sur laquelle nous devons travailler davantage, réside dans la généralisation d'un conflit local entre modernité technologique, commerciale, et culture. Dans la mesure où, quel que soit leur régime politique, les principaux pays du monde ont choisi de croître, de se développer en bénéficiant des avancées technologiques et d'un meilleur niveau de vie par l'ouverture aux échanges, ils doivent aussi s'ouvrir au modèle consumériste et individualiste qui sous-tend l'économie capitaliste de marché et qui se transmet par l'accès aux images télévisées du monde occidental.

Toutes les cultures, toutes les religions du monde sont donc aux

prises avec le défi d'opposer aux excès de ce consumérisme leur propre tradition symbolique sur laquelle se fonde la vie communautaire, la vie familiale en particulier, à l'origine de la cohésion sociale. Mais il ne suffit pas de condamner le consumérisme occidental, la liberté des échanges. Face aux déséquilibres déjà signalés, une forme de conscience commune est en train de se construire dans les instances internationales où sont aussi présentes les ONG catholiques, qui vise à construire des références communes sous la forme de droits fondamentaux opposables aux excès du consumérisme et de l'échange. Affranchie de toute référence religieuse par construction, cette société civile mondiale s'est donnée pour tâche d'élaborer et de faire entendre par les autorités publiques et par les entreprises des principes communs, se rattachant aux droits humains fondamentaux, en se donnant comme clef de leur interprétation, non une ressource spirituelle ou métaphysique qui ne peut être commune à ce rassemblement, mais la recherche poussée toujours plus avant de la liberté individuelle.

C'est le diagnostic par lequel nous avons commencé notre recherche aux Assises chrétiennes de la mondialisation et que nous voulons partager avec vous dans cette conversation. Sommes-nous d'accord pour considérer, que dans les institutions où nous sommes présents depuis longtemps, nous sommes désormais, d'une certaine manière, très précédés sur le terrain des nouveaux droits, de l'approfondissement des droits fondamentaux, pour structurer les règles communes, précédés ou en tout cas dépassés par une société civile inventive, imaginatrice, mais non enracinée explicitement dans une culture catholique.

Ce n'est pas le moment de discuter plus avant de ces quatre changements qui appellent une actualisation, à tout le moins, de la doctrine sociale chrétienne, qui reste pour moi largement prisonnière de la logique précédente, centrée sur des relations Nord-Sud complètement hétérogènes et centrée sur la question du développement. Sans doute verrons-nous prochainement une encyclique traiter de cette question de la mondialisation, et je serais très déçu si elle ne mettait pas au centre de son éclairage la

question incontournable de la production de règles justes applicables à l'échelle mondiale. Tel est l'impératif *sine qua non* de l'humanisation de la mondialisation. La vieille question des autorités mondiales soulevée par les Papes Paul VI et Jean XXIII, mais pas vraiment approfondie ni par eux ni par les successeurs, sur les conditions mêmes d'existence de telles autorités, est devenue la question centrale de l'humanisation de la mondialisation. Mais si c'est la question centrale, gageons qu'une telle encyclique ne pourra vraiment faire école ni trouver écho, si elle ne peut se prévaloir de l'expérience pionnière des ONG catholiques et des œuvres catholiques qui un peu partout dans le monde, alors que ces règles ne s'appliquent pas, ont tenté d'en anticiper l'existence.

Je ferme cette petite parenthèse sur la question de la mondialisation et de ce qu'elle appelle du point de vue de la doctrine sociale chrétienne, car je voudrais surtout me concentrer, puisque nous parlons de l'avenir des ONG catholiques dans la mondialisation, sur ce que peut entraîner leur coexistence, ou plutôt leur immersion, dans ce mouvement de la société civile.

Regardons ce mouvement : il se développe tantôt dans des structures parallèles prophétiques, dont la plus connue est le Forum social de Porto Alegre, où des chrétiens ont toujours joué un rôle majeur, mais comme accompagnateurs témoins ; tantôt ce mouvement se développe à la faveur des grands sommets mondiaux organisés par les Nations Unies, dont l'un des plus importants est celui de Pékin, qui a établi de manière durable la question de l'égalité hommes-femmes et de l'éducation des femmes comme une clef du développement. Parmi les fruits de ce mouvement de la société civile – et j'insiste sur sa fécondité et sa richesse – il faut certainement mettre au premier plan *l'Agenda du travail décent* mis au point par l'OIT, c'est-à-dire par les organisations syndicales et professionnelles mondiales, et qui présente l'aspect notable d'avoir donné lieu à un très important travail de discussion préalable interreligieux et interculturel, notamment grâce au Père Jésuite Dominique Peccoud. L'égalité hommes-femmes, le travail décent et le développement durable sont trois terrains de créativité

par excellence de cette société civile mondiale organisée qui tend à promouvoir au plan des droits humains une sorte de conscience mondiale globale. Aux Assises chrétiennes de la mondialisation, nous avons hésité à désigner comme conscience universelle puisque, pour certains d'entre nous, il n'est de conscience universelle que celle que porte la foi catholique. Nous l'avons donc appelée prudemment « un essai de consensus universel ».

Quel peut être, dans ce nouveau contexte, le rôle des ONG catholiques ? Ou, plus exactement, quelle est la pertinence de la voix des catholiques dans ce nouveau contexte et plus particulièrement dans celui du dynamisme de la constitution d'un consensus universel ?

Une première réponse m'avait été donnée par Chico Whitaker, un des fondateurs du Forum social mondial, que j'interrogeais au début de l'expérience des Assises chrétiennes de la mondialisation : il me disait qu'il était pour lui un incontournable devoir des catholiques de se situer aux côtés – fussent-ils marxistes – de ceux qui élèvent la voix pour les plus pauvres, une posture prophétique, ou encore une posture « d'advocacy », que pratiquent certaines des plus grandes ONG catholiques du développement.

Dans le cadre de ces Assises chrétiennes de la mondialisation, ce n'est pas la voie de « l'advocacy » et de la protestation que nous avons choisie. Pourquoi ? Il nous fallait prendre acte de notre propre diversité en présence de la mondialisation, un phénomène que nous étions loin de condamner unanimement : prendre acte de notre diversité d'ONG catholiques est peut-être la meilleure condition pour avoir une présence significative et ouverte. Il nous a semblé que notre mission était plutôt de pratiquer un dialogue, entre nous d'abord, avec cette société civile ensuite, afin de faire entendre et de donner à voir les fruits d'une inspiration différente : non motivée par un raisonnement, une recherche d'efficacité et de cohérence pour l'action, mais plutôt par une vision, un sens donné à la vie commune. Sans doute le domaine où cette approche chrétienne de l'engagement dans la réalité de la mondialisation a-t-elle été la plus significative sur le terrain du développement durable, un terrain

rapidement, facilement dominé par le catastrophisme, l'anxiété et la crainte, qui ne peuvent générer les fruits du vivre ensemble ; la révélation chrétienne de l'aventure humaine pouvait plus particulièrement éclairer les débats de la société civile. Inspirés par des recherches de la Commission « Justice et Paix », nous avons mesuré le dynamisme qui pouvait découler des symboles de l'Alliance et de la Promesse, qui traversent l'histoire sainte, face à certaines impasses du mouvement écologique.

Nous n'avons pas en revanche abordé le sujet qui fâche dans ce dialogue, les questions où le consensus universel vient contredire et s'opposer parfois violemment à la vision morale, en particulier familiale, portée par l'Eglise catholique, vision combattue par le mouvement féministe mondial au nom de l'égalité des chances et d'un droit à l'autonomie des femmes par rapport à la subordination à l'autorité masculine.

Abordons ce sujet... il est au cœur de la conversation, car de quoi s'inquiètent les autorités pontificales sinon de ce sujet ? Là il me faut parler un peu de l'Europe, parce que l'Europe est dans l'épicentre de cette discussion. Sans doute parce que je suis marqué par mon expérience des instances européennes, spécialement celles de l'Union européenne, qui est un lieu de production de droit supranational comme il n'en existe nulle part ailleurs dans le monde, et puisqu'il y a production de droit supranational il y a activité intense de la société civile, je suis frappé par cette poussée relativiste de la société civile qui cherche à marquer de son empreinte « libertariste » la matrice des droits qu'est l'Union européenne. Il n'est pas difficile de montrer comment la volonté d'autonomie féminine, le rejet d'une minorisation au sein du foyer, de l'autoritarisme masculin et la hiérarchie qui l'entraîne dans la société – je pense que je parle de choses qui sont éminemment respectables, de combats qui sont justes : égalité et dignité à l'intérieur même

du foyer, l'autonomie féminine, et ne vois pas comment on pourrait vraiment s'y opposer. Mais il n'est pas difficile de montrer que ce combat pour les droits de la femme est devenu un combat de toutes les minorités singulières, comprenant les personnes handicapées, les immigrants et minorités ethniques, les groupes homosexuels : pour tous le combat des droits humains s'est ramené à un combat pour la non discrimination, la reconnaissance et le respect dans l'accès à l'emploi mais aussi à tous les droits civils, y compris à celui de former un couple et d'élever des enfants. La question de la famille, ou des familles, est devenue de ce fait l'archétype et l'emblème d'un conflit anthropologique très profond où l'Eglise catholique prend le risque non seulement de passer pour l'ennemie de la liberté, mais aussi d'être insensible aux déséquilibres planétaires issue des déséquilibres démographiques.

Dans ce contexte où l'Eglise catholique et les ONG peuvent se trouver entraînées sur un débat qui n'est pas le leur, comment exprimer l'Espérance chrétienne lorsqu'on est un mouvement de laïcs ? Nous pouvons autour de cette table, dans cette conversation, avoir des réponses différentes à cette question difficile.

Si je privilégie l'optique du dialogue, qui fut celle des Assises chrétiennes de la mondialisation, je ne me placerai pas d'entrée de jeu sur un terrain moral. Je privilégierais un terrain social. Pour-quoi ? La question de fond est bien celle de la liberté : tous se réclament de la liberté, mais qu'est-ce qu'être libre ? A mon avis, le mouvement de la non discrimination est prisonnier d'une vision trop individualiste de la liberté ; soucieux de s'affranchir de toute contrainte, il aboutit à nier ces contraintes qui pourraient résulter de différences insurmontables, puisqu'il nie toute différence. Ne cherchant la libération que dans la conquête de l'égalité, dans l'effacement de l'emprise d'autrui, il en vient à éliminer la possibilité d'une

reconnaissance gratuite, alors que la connaissance gratuite fonde la possibilité même d'acquiescer la dignité. Nous devenons des êtres humains dignes et libres dans le regard aimant d'un autre. A force d'éliminer la charité, sous le prétexte que l'exercice d'un droit reconnu nous affranchit de l'arbitraire, on en vient à oublier qu'une société démocratique ne respire que parce que les citoyens usent de leur liberté pour aller plus loin que ce qui est prescrit par le droit. Paradoxalement, le mouvement qui devait conduire à libérer les faibles détruit aussi les liens et les espaces sociaux, sans lesquels ils ne peuvent avoir vraiment accès à leurs droits, et donc le combat de la parole et de l'action est à mener sur le lien social et les espaces sociaux.

Il est nécessaire, comme le font les champions actuels des droits fondamentaux, d'exiger le respect : il s'agit là d'une tâche d'éducation. Mais dans une société d'adultes, le véritable respect n'est obtenu durablement que s'il est librement consenti, c'est-à-dire s'il est donné. En se donnant, à son tour il se propage en rendant capable de donner. Telle est la réaction en chaîne de l'amour au-delà du simple droit qui fait durablement échec à la réaction en chaîne de la souffrance. La découverte vitale que les ONG ont à propager, c'est ce comportement pionnier, ce statut de pionnières de l'amour, innovatrices et créatrices, comme le montre déjà Marcel Legault : l'éducation amène à répéter, elle n'invente pas ; c'est l'amour qui invente et nous conduits à une société vraiment libre d'adultes, une société sociale. Dans les différentes institutions internationales où elles sont présentes, les ONG ne peuvent pas s'intéresser seulement à la question du droit fondamental, elles le doivent, mais surtout aux conditions dans lesquelles le droit peut effectivement perdurer, porter des fruits, se développer et se transmettre.

Voilà ce que voulais ce matin vous transmettre et que nous pouvons bien entendu discuter.

La mondialisation, ou nouvel appel pour la mission universelle de l'Eglise

Quand l'Eglise naît avec la révélation de Dieu en Jésus Christ, l'échelle de la mondialisation (il y a 2000 ans) est celle de l'Empire Romain – celui-ci entoure la Méditerranée et compte à peine une dizaine de millions d'habitants, dont un million dans la seule ville de Rome. Rome, prototype même de la cité. D'ailleurs à l'époque Paul, comme tous les citoyens, n'est pas d'abord un citoyen de l'empire, ni un citoyen de Rome.

En décentrant l'Eglise de Jérusalem à Rome, par l'action conjuguée de l'histoire (chute et ruine de Jérusalem par Titus, destruction du temple en 70 de notre ère) et de la prédication de Paul et de Pierre, la mission d'être présent à toutes les nations (Matthieu 28) est réalisée en une génération. L'Eglise naissante est ainsi au cœur de la civilisation romaine et de ses évolutions.

De l'Europe chrétienne jusqu'à la conquête des Amériques ou des colonisations, l'Eglise suivra ce vaste mouvement de civilisation qui, de l'empire au libéralisme économique en passant par les sciences et les révolutions techniques et industrielles, permet de concevoir un monde homogène, une culture occidentale dominante jusqu'au XXe siècle.

En se décentrant sur l'Asie, en s'ouvrant à d'autres formes de spiritualités et de religions, en prenant en compte l'Islam à la fois comme puissance religieuse mais aussi comme puissance politique, la mondialisation actuelle chamboule le schéma antérieur qui avait peu ou prou fonctionné pendant vingt siècles.

L'Eglise catholique n'y est plus au centre ou étroitement liée à son inspiration spirituelle. La mondialisation du XXIe siècle est celle du marché, des monnaies, des biens et de l'information.

Elle est aussi celle de la pluralité culturelle et religieuse. C'est en ce sens que le CCIC peut saluer la refondation proposée aux ONG catholiques et à leur mission au sein de l'Eglise et au service de cette nouvelle société. Elles sont appelées à se renouveler au service de la mission culturelle et éducative de l'Eglise. Les institutions internationales comme l'UNESCO sont encore jeunes au regard de l'histoire. Elles sont au service d'une autre façon de penser et de faire vivre une société mondiale. Mettre l'homme, mettre l'humain au cœur de ces projets est essentiel. L'évangile du Christ passe aussi par ces nouvelles formes de mission.

Dans le débat des pluralités culturelles et religieuses, la religion qui manifeste pleinement la rencontre de Dieu et de l'homme, d'un Dieu qui se fait homme, doit aider une société nouvelle à mesurer combien le pouvoir inouï d'une humanité qui cherche à maîtriser les puissances techniques, scientifiques et économiques, doit rester d'abord et avant tout : une civilisation humaine.

Dans une telle perspective, la mission des ONG catholiques trouve un souffle essentiel : être au service de l'évangélisation de cette nouvelle culture mondiale.

*P. Hugues Derycke,
Conseiller Ecclésiastique du CCIC*

L'UNESCO et la lutte contre le dopage dans le sport

A lors que se profilait à l'horizon les jeux olympiques de Pékin, l'UNESCO a voulu intensifier son partenariat avec les instances sportives pour lutter contre ce fléau moderne qu'est le dopage en lançant un fonds pour son élimination.

L'intention est plus que louable, elle est indispensable de la part d'un organisme international qui se veut être non seulement à l'écoute du monde, mais aussi dans une certaine mesure le « porte-parole du monde ». Il faut de toutes ses forces entrer dans la bataille, car elle concerne la santé physique et mentale de ceux qui ont vocation d'être les éveilleurs et les modèles de toute une frange de l'humanité qui voit dans le sport un moyen de s'élever dans la hiérarchie humaine.

En même temps, on est pris par une espèce de découragement devant la tâche immense qui attend ceux qui s'engagent dans cette lutte, car elle va à l'encontre des intérêts des plus puissants de notre civilisation actuelle, de ceux qui ont LE moyen suprême : l'argent. La lutte contre le dopage touche de près ou de loin tous ceux qui font partie des cartels de ceci ou de cela, et notamment de la drogue quelle qu'elle soit.

Ce qui est important, par contre, c'est la prise de conscience de plus en plus répandue des dangers du dopage. Plus on les expliquera, plus on les matérialisera, moins les « marchands de mort » auront d'emprise sur ceux qui veulent à tout prix être parmi ceux qui auront atteint les meilleurs résultats dans ces disciplines. Alors chaque pas compte et ce que fait l'UNESCO en ce domaine devient vital.

Mais ne faudrait-il pas en même temps trouver au sport d'autres pôles d'attraction que l'argent ?

Pierre Kemner

EDUCATION

Semaine mondiale d'action pour l'Éducation pour tous

Du 21 au 27 avril s'est tenue la Semaine d'action destinée, cette année, à promouvoir une éducation de qualité pour mettre fin à l'exclusion.

Ce problème de l'exclusion a été débattu au siège de l'UNESCO de différentes manières. C'est ainsi qu'une table ronde a réuni de jeunes handicapés, des enseignants et des jeunes issus de la banlieue parisienne. De même a été soulignée l'importance de la Convention des Nations Unies sur le handicap, adoptée en 2006 et qui entre en vigueur cette année 2008 grâce au lancement d'un DVD intitulé « *Un monde d'inclusion : réaliser l'Éducation pour tous grâce à la Convention des Nations Unies sur le handicap* ».

Bien que de réels progrès aient été accomplis depuis 2000 sur la voie de l'éducation primaire universelle, 72 millions d'enfants sont toujours hors de l'école. 70 % vivent en Afrique subsaharienne ou en Asie du Sud et de l'Ouest. Mais l'exclusion frappe aussi des enfants dans le reste du monde.

Parmi les facteurs principaux d'exclusion, il faut citer la pauvreté et la marginalisation : les ménages des communautés rurales ou des communautés isolées ainsi que les enfants des taudis urbains n'ont pas un grand accès à l'éducation. Mais, ce sont surtout les enfants handicapés qui accumulent toutes les formes d'exclusion. Ils forment plus du tiers des enfants non scolarisés. Il ne faut pas oublier, parmi ces exclus de l'éducation, les enfants qui travaillent, les enfants des populations autochtones ou des minorités linguistiques, les enfants nomades ainsi que ceux qui sont affectés par le sida. Pour terminer cette liste, il faut rappeler une donnée de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) : 37 % des enfants non scolarisés vivent dans 35 pays que l'Organisation appellent les groupes vulnérables.

Pour le Directeur général de l'UNESCO, cette semaine mondiale d'action « *est pour nous l'occasion de pointer une situation inacceptable qui freine le progrès vers l'éducation pour tous. C'est aussi l'occasion d'indiquer clairement ce qu'il faut faire pour résoudre le problème de la marginalisation et de l'exclusion* ». C'est pourquoi l'UNESCO appelle les gouvernements à repérer les enfants qui risquent de ne pas accéder à l'école, ainsi que ceux qui ne parviennent pas à une maîtrise suffisante des programmes scolaires. Ensuite, il s'agit de s'attaquer aux causes de l'exclusion, avec la création, en tout premier

lieu d'un système scolaire abordable et de qualité. Cela passe par la prise en compte de la diversité des apprenants, le développement de méthodes et de programmes adaptés et le rapprochement des écoles, des familles et des communautés.

Stagnation de l'aide à l'éducation de base

Suivant l'équipe éditoriale du *Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous (EPT)*, les engagements financiers stagnent, demeurant bien en deçà des niveaux nécessaires pour réaliser l'éducation primaire universelle, malgré les promesses faites de soutien à l'éducation de base.

Il y a bien une bonne nouvelle, à savoir que l'aide en faveur de l'éducation de base a augmenté en 2006 par rapport à l'année précédente, ce que juge encourageant le Directeur général de l'UNESCO, mais il ajoute rester préoccupé « *par le ralentissement général des engagements des donateurs à l'égard de l'éducation. Cela pourrait avoir de graves conséquences pour les progrès de l'éducation dans les pays à faible revenus. Ces pays ont besoin d'une aide suffisante et prévisible pour financer la rapide expansion de leurs systèmes éducatifs* ».

L'aide accordée à l'éducation de base est passée de 3,7 milliards de dollars en 2005 à 5 milliards en 2006, mais reste encore inférieure aux 5,3 milliards engagés en 2004. Si l'aide bilatérale est passée de 2,7 milliards de dollars en 2005 à 3,9 milliards en 2006, c'est l'engagement des agences multilatérales qui est resté inchangé, à hauteur de 1,1 milliards de dollars.

Ce qu'il faut noter c'est l'effort dans le domaine de l'aide bilatérale de deux bailleurs, à savoir les Pays-Bas et le Royaume-Uni qui, ensemble, ont augmenté l'aide de 1,3 milliards de dollars. C'est leur exemple qui doit être suivi par d'autres si l'on veut garantir une hausse plus soutenue de l'aide à l'éducation de base.

Les spécialistes du Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour Tous estiment qu'il faut chaque année 11 milliards de dollars pour réaliser l'éducation pour tous dans les pays à faible revenu. Mais il est pratiquement impossible d'atteindre ce but car, même si tous les engagements pris au Sommet du G8 de Gleneagles en 2005 sont réalisés, cette aide en faveur de l'éducation de base ne dépassera pas les 6 milliards de dollars en 2010. Or, disent ces spécialistes, il suffirait que les donateurs bilatéraux consacrent à l'éducation de base au moins 10 % de leur aide sectorielle pour qu'on atteigne les objectifs visés. Seuls pour le moment les Pays-Bas et la Nouvelle Zélande réalisent ce chiffre.

Evaluation des progrès de l'Éducation dans les pays à très forte population

Des ministres et experts des neufs pays à très forte population (E-9), à savoir le Bangladesh, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Nigéria et le Pakistan, réunis à Bali (Indonésie) entre le 10 et le 12 mars, se sont préoccupés des moyens d'accélérer la marche vers l'Éducation pour tous.

Plus de la moitié de la population mondiale vit dans ces pays où l'analphabétisme, la disparité entre les sexes et la formation des enseignants sont parmi les problèmes majeurs. Pour faire face à ces défis, ces pays se sont réunis sous les auspices de l'UNESCO pour former le E-9 et se sont engagés à adhérer aux objectifs adoptés par le Forum mondial sur l'Éducation de Dakar de 2000 et notamment celui d'atteindre en 2015 l'éducation primaire universelle.

Malgré des progrès importants, seuls deux des neuf pays sont susceptibles à l'heure actuelle d'atteindre l'objectif d'alphabétisation des adultes, selon le Rapport mondial de suivi de l'éducation pour tous, et trois devraient parvenir à la parité en 2015.

Les enfants défavorisés sont désavantagés à l'école

Dans un rapport intitulé « *A view inside primary schools* » (un regard jeté à l'intérieur de l'école primaire), l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) présente les résultats d'une enquête menée dans onze pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique du Nord qui mettent en évidence la forte incidence des inégalités sociales sur les systèmes éducatifs primaires et la difficulté de donner les mêmes chances à tous les enfants.

Pour le Directeur de l'ISU, Hendrick van der Pol, « *cette étude est une mine d'informations. Tout d'abord, elle nous permet de mesurer à quel point les écoles manquent des ressources les plus élémentaires, comme l'eau courante ou l'électricité, qui vont de soi dans les pays développés. Mais elle montre aussi combien les inégalités sociales déterminent les possibilités d'apprentissage d'une enfant. Et il est clair qu'aucun pays, qu'il soit riche ou pauvre, n'échappe à ces disparités* ».

Concrètement, sur le problème de l'eau courante ou de l'électricité, le rapport montre la grande disparité entre les écoles urbaines et rurales : en Inde, par exemple, seules 27 % des écoles de villages sont raccordées au réseau électrique, contre 76 % dans les zones urbaines. Et pour l'eau, seule la moitié de ces

écoles a suffisamment de toilettes pour les filles. De plus, il n'y a que 4 % des écoles qui disposent du téléphone.

Autre exemple, le Pérou : moins de la moitié des écoles de village ont l'électricité, une bibliothèque ou des toilettes pour garçons ou filles, alors qu'en ville presque toutes les écoles ont l'électricité, 65 % ont des installations sanitaires suffisantes et 74 % disposent d'une bibliothèque.

Ces disparités sont également notées quand il s'agit de l'état des bâtiments scolaires, mais surtout quand on considère l'appartenance socio-économique des familles : « *L'étude montre que la probabilité que les élèves appartiennent à des familles défavorisées est plus forte dans les villages* », déclare YanHong Zhang, un des auteurs du rapport, « *ainsi, les inégalités en matière de ressources scolaires sont en rapport avec les conditions socio-économiques des élèves. De fait, ces enfants sont doublement défavorisés puisqu'ils ont moins de ressources aussi bien à la maison qu'à l'école* ».

Il ressort des réponses faites par les enseignants et les chefs d'établissement à un questionnaire très détaillé, base de cette étude, qu'il y a corrélation entre la situation sociale et la motivation des élèves : dans des écoles qui accueillent des enfants socialement défavorisés ceux-ci montrent une motivation moindre et davantage de problèmes de comportement. Mais, pour les auteurs du rapport, ces résultats doivent être interprétés avec prudence. Néanmoins la spirale de la désillusion peut peser sur l'environnement éducatif et pas seulement du côté des élèves, notamment la désillusion des enseignants face à leur rémunération, le manque d'implication des parents, les effectifs des classes ou l'accès insuffisant au matériel pédagogique.

Parmi les mesures préconisées par les auteurs du rapport, il y a l'urgence d'offrir des salles de classe en bon état et des bibliothèques scolaires. Mais ceci ne suffit évidemment pas : il faut mettre en œuvre des politiques ciblées pour améliorer l'environnement éducatif des élèves et les conditions de travail des enseignants et chefs d'établissements.

L'Éducation pour tous dans les pays arabes

Au mois de février s'est tenue à Doha (Qatar) une conférence des ministres de l'Éducation pour faire le point sur l'Éducation pour tous (EPT) à mi-chemin des objectifs de 2015. Se basant sur les résultats du Rapport mondial de suivi de l'EPT et sur le rapport régional intermédiaire, ils ont fait le point sur les avancées de l'EPT dans la région des pays arabes.

Il est à noter que les Etats arabes ont fait des progrès significatifs vers l'éducation primaire universelle depuis 2000. Par contre ces progrès se font à un rythme plus lent que dans d'autres régions. Si le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles primaires a bien augmenté de près de 12 % entre 1999 et 2004, il n'atteint pas le pourcentage de régions comme l'Asie du Sud et de l'Ouest (22 %) ou l'Afrique subsaharienne (36 %). Même si on constate un fort pourcentage d'abandon en cours de scolarité, celui des élèves atteignant la dernière année de primaire est relativement important, à savoir plus de 97 % dans la moitié des pays de la région.

La demande d'enseignement secondaire a augmenté de 25 % depuis 1999, le nombre d'élèves scolarisés dans le secondaire atteignant aujourd'hui 28 millions, avec une différence entre le secondaire inférieur (81 %) et le secondaire supérieur (54 %).

Sur le plan des investissements, la plupart des huit pays de la région ont alloué au moins un cinquième du budget de l'Etat à l'éducation en 2005, soit un taux relativement plus élevé que dans beaucoup de pays ailleurs dans le monde.

Et pourtant il y a toujours 6 millions d'enfants qui ne sont pas scolarisés, sans compter les fortes disparités dans l'offre d'éducation entre zones urbaines et rurales. De plus, on constate que le niveau reste faible dans des matières comme l'enseignement des langues, des mathématiques ou des sciences.

C'est l'alphabétisation qui continue à demeurer un des défis majeurs de la région. Le taux moyen d'alphabétisation des adultes a certes augmenté de 21 % entre 1985 et 1994 d'une part et 1995 et 2004 de l'autre, et est de l'ordre de 70 %. Mais l'analphabétisme a continué à augmenter à mesure de la croissance démographique de ces régions. Selon le Rapport de suivi de l'EPT, il y aurait aujourd'hui quelque 57 millions d'adultes illettrés, dont les deux tiers seraient des femmes. Et même si les disparités entre les sexes ont été réduites dans les pays de la région, elles restent encore importantes.

Selon l'indicateur du développement de l'EPT, un seul pays de la région, à savoir le Bahreïn, serait proche d'atteindre les objectifs, dix seraient dans une situation intermédiaire alors que quatre en seraient loin.

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, qui recevait les participants à la conférence, a rappelé que « *la région arabe a tout le potentiel nécessaire pour atteindre les objectifs définis à Dakar. L'engage-*

ment consistant à atteindre ces objectifs est un engagement à préparer l'avenir grâce à la diffusion des connaissances, fondement de sociétés paisibles et pérennes ».

L'analphabétisme concerne aussi l'Europe

Bakou (Azerbaïdjan) a été du 14 au 16 mai le lieu de rencontre de responsables de haut niveau, ainsi que de spécialistes de 30 pays et d'institutions internationales qui ont fait le point sur les défis relatifs à l'alphabétisation et l'éducation des adultes en Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est.

Ces défis sont importants, puisque la Rapport mondial 2008 de suivi de l'Education pour tous (EPT) considère que neuf millions d'adultes vivant dans ces parties de l'Europe ne sont capables ni de lire ni d'écrire. Ce qui rend obsolète l'idée que seuls des groupes minoritaires en Europe sont encore analphabètes. Or l'UNESCO a toujours défendu l'idée que l'alphabétisation est une des clés du développement des sociétés du savoir, et de l'amélioration de la compétitivité économique.

Aide du Japon à l'alphabétisation en Afghanistan

L'initiative de l'UNESCO pour l'alphabétisation, intitulée « *Savoir pour pouvoir (LIFE)* », en Afghanistan va bénéficier d'une aide de 13 millions de dollars allouée par le gouvernement du Japon qui devrait profiter à près de 600.000 personnes ne sachant ni lire ni écrire, notamment des femmes, dans 18 provinces du pays.

Lors de la signature de cet accord, le 2 mars à Kaboul, le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura s'est dit extrêmement heureux de ce soutien des efforts de l'Afghanistan, ajoutant : *L'alphabétisation n'est pas la panacée à tous les problèmes de développement, mais elle reste un outil essentiel et incontournable pour le développement, et qui a fait ses preuves dans le monde entier. Il est crucial d'aider l'Afghanistan à relever ce défi* ».

Malgré les efforts consentis depuis la chute du régime des talibans en 2001, les taux d'analphabétisme restent parmi les plus élevés du monde avec une disparité criante entre zones urbaines et rurales et entre hommes et femmes : En 2004 le taux d'alphabétisation était estimé à 34 % pour la population âgée de 15 ans et plus (50 % pour les hommes et 18 % pour les femmes). Dans les zones rurales, où vit 74 % de la population, près de 90 % des femmes et 63 % des hommes ne savent ni lire ni écrire.

Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

Plus de cent pays ont participé à cette 13^{ème} Journée mondiale, proclamée par l'UNESCO en 1996 et fixée traditionnellement le 23 avril qui fut en 1616 la date du décès des écrivains Miguel de Cervantes, William Shakespeare et Ina Garcilaso de la Vega.

En harmonie avec l'Année internationale des langues décrétée par l'Assemblée générale des Nations Unies, l'UNESCO a mis en valeur la dimension linguistique de l'édition. C'est ce que soulignait le Directeur général dans son message : « *Lorsqu'une langue n'a pas accès au monde de l'édition, elle est exclue – avec ceux qui la parlent – d'une grande partie de la vie intellectuelle et de l'activité économique de la société. Dans ce contexte, il devient urgent d'ouvrir plus largement aux langues l'accès à l'édition, afin de promouvoir l'échange des livres et des contenus éditoriaux* ».

C'est aussi le 23 avril qu'Amsterdam a été proclamée pour un an la Capitale mondiale du livre, succédant à Bogota, suivant une initiative lancée par l'UNESCO en 2001.

Après Beyrouth en 2009, ce sera le tour de Ljubljana de devenir en 2010 cette capitale du livre. C'est ce que le comité de sélection composé des représentants des trois principales associations professionnelles internationales du monde du livre et l'UNESCO a décidé le 18 juin prochain.

La capitale de la Slovénie a été sélectionnée « pour la qualité de sa candidature, ainsi que la variété et le caractère complet de son programme, largement appuyé, de manière enthousiaste, par toutes les parties prenantes de la chaîne du livre (éditeurs, bibliothécaires, libraires) ».

SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Journée mondiale de la femme

Les Nations Unies avaient placé cette Journée du 8 mars, traditionnellement consacrée à la femme, sous le thème « *Investir dans les femmes et dans les filles* ». L'UNESCO l'a célébrée par une Table ronde internationale placée sous le signe de « *l'égalité des genres : l'affaire de tous* », qui a rassemblé des donateurs, des hommes et des femmes d'affaires et des philanthropes qui lancent et soutiennent des initiatives en faveur de l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres. Cette Table ronde était orga-

nisée par la Division pour l'égalité des genres du Bureau de la planification stratégique de l'UNESCO.

D'autres événements artistiques ont suivi durant tout le mois de mars : des expositions, comme celle sur les 1000 femmes nominées pour le Prix Nobel de la paix ou sur l'art africain engagé au féminin, etc. Mais ce qui a été spécialement remarquable, c'est la projection du documentaire intitulé « *Mutilations, pleurs des femmes* », sur la lutte contre la pratique des mutilations génitales féminines dans le monde, réalisé par l'association Kerciné avec la collaboration de l'Organisation mondiale de la santé dans le but de sensibiliser les pouvoirs et l'opinion publique sur la pratique de ces mutilations.

Le Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix attribué à Martti Ahtisaari

C'est « *pour le combat de toute une vie au service de la paix dans le monde* » que l'édition 2008 du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix a été attribuée à Martti Ahtisaari, a déclaré le président du jury, l'ancien Secrétaire d'Etat américain et Prix Nobel de la Paix, Henry Kissinger.

Dans un message qu'il a adressé à l'ancien Président de la Finlande, le Directeur général de l'UNESCO s'est félicité de cette reconnaissance. Il a rappelé le caractère exceptionnel d'un parcours placé au service du dialogue et de la paix dans le monde, soulignant combien celui-ci rejoignait les idéaux de l'Organisation.

Fondateur de l'Organisation non gouvernementale *Crisis Management Initiative*, celui qui fut Président de son pays de 1994 à 2000 a accompli de nombreuses missions de paix pour le compte des Nations Unies, notamment en Namibie et dans les Balkans. En septembre 2007, son ONG avait organisé à Helsinki des pourparlers entre les groupes musulmans irakiens sunnites et chiites pour essayer d'améliorer le dialogue entre ces deux communautés. En 2005, Martti Ahtisaari a, toujours à travers son organisation, permis en Indonésie la signature d'un traité de paix entre le gouvernement indonésien et les séparatistes Aceh. C'est encore lui qui, en 2000, a supervisé à la demande du gouvernement britannique le désarmement de l'Armée républicaine irlandaise en Irlande du Nord.

Le Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix a été créé en 1989 *pour honorer les personnes, organismes ou institutions ayant contribué de manière significative à la promotion, à la re-*

cherche, à la sauvegarde ou au maintien de la paix, dans le respect de la Charte des Nations Unies et de l'Acte constitutif de l'UNESCO.

COMMUNICATION

3 mai 2008 : Journée mondiale de la liberté de la presse à Maputo

C'est la capitale du Mozambique qui avait été choisie cette année pour servir de cadre à la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, avec pour thème « *Accès à l'information et autonomisation des individus* ».

Dans son message annuel, le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, soulignait que « *la liberté de la presse et l'accès à l'information contribuent à l'objectif de développement plus général qu'est l'autonomisation des individus en mettant à leur disposition l'information susceptible de les aider à prendre en main leur propre destin. Ce processus, qui donne aux citoyens la capacité de prendre part au débat public et de demander des comptes aux gouvernements et aux autres instances, renforce la démocratie participative* ».

L'Organisation internationale a remarqué qu'un environnement juridique et institutionnel approprié facilitait la liberté d'expression qui, à son tour, assurait l'accès à l'information, surtout celle provenant du secteur public. Quant à l'autonomisation des individus, c'est par le biais des médias qu'elle peut être atteinte. Mais il ne faut pas négliger l'éducation qui permet aux individus d'obtenir les connaissances nécessaires pour s'interroger sur les informations reçues et de les analyser.

A son tour, un accès réfléchi à l'information est essentiel à l'exercice de la liberté d'expression qui constitue un des droits de l'homme fondamentaux, car, pour être libres, les médias ont besoin de l'accès à l'information et ainsi combattre en même temps la corruption, définie comme un obstacle majeur au développement.

Appel pour agir contre les crimes visant les professionnels de la communication

Le Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) a lancé un appel aux gouvernements pour qu'ils l'informent des résultats de leurs enquêtes concernant les assassinats de journalistes et autres

crimes commis de façon délibérée contre les personnels des médias.

Cet appel a été lancé au cours de la réunion du PIDC fin mars et présenté par son nouveau président, l'ambassadeur Walter Fust (Suisse). Il rappelle la résolution 1738 du Conseil de sécurité de l'ONU adoptée en 2006.

Pendant les deux dernières années l'UNESCO a publiquement condamné – et *Le Mois à l'UNESCO* s'en est toujours fait l'écho – l'assassinat de 121 journalistes (68 en 2006 et 53 en 2007) et, comme toujours, c'est l'impunité dont jouissent les assassins qui reste un problème majeur. Le Comité pour la protection des journalistes estime qu'entre 1992 et 2007, seulement 6,7 % des affaires d'assassinats de journalistes ont abouti à une condamnation des responsables. De plus le Conseil a reconnu que les mesures pour assurer la sécurité des journalistes sur le terrain sont largement insuffisantes.

Le PIDC a demandé au Directeur général de l'UNESCO de fournir une information à jour et un rapport d'analyse à la prochaine session du Conseil du PIDC sur la base des réponses reçues des Etats membres concernés et de rendre ce rapport largement disponible.

Lydia Cacho Ribeiro, lauréate 2008 du Prix mondial de la liberté de la presse

Suite à la recommandation du jury du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano, le Directeur général de l'UNESCO a décerné début avril le Prix 2008 à la journaliste indépendante mexicaine Lydia Cacho Ribeiro.

Les 14 journalistes professionnels et directeurs de publication qui forment le jury de ce Prix ont, suivant Joe Thloloe, médiateur au *Press Council* d'Afrique du Sud et Président du jury, « *été impressionnés par le courage de Lydia Cacho Tibeiro qui continue de dévoiler la corruption politique, le crime organisé et la violence domestique malgré les menaces de mort, une tentative de sabotage et plusieurs batailles juridiques. Pour moi, un journaliste qui connaît l'environnement hostile dans lequel il ou elle doit travailler et qui continue à tout faire pour maintenir ses lecteurs ou auditeurs informés sur leur société mérite notre reconnaissance pour sa contribution à la liberté d'expression de par le monde. Lydia Cacho Ribeiro est de cette trempe !* ».

Née en 1963, collaboratrice du quotidien *La Voz del Caribe*, Lydia Cacho mène des enquêtes qui ont dévoilé la participation d'hommes d'affaires, de

politiciens et de trafiquants de drogue à des réseaux de prostitution et de pornographie infantile. En 2006, elle a enquêté sur la mort violente de centaines de jeunes femmes dans une ville du nord du Mexique. Victime de sabotage et de harcèlement policiers, elle est déjà lauréate de deux prix internationaux.

C'est au cours de la célébration à Maputo (Mozambique) de la Journée mondiale de la liberté de la presse que ce prix d'un montant de 25.000 dollars lui a été remis.

Retrait du patronage UNESCO à la Journée de la liberté sur Internet

Organisée par l'organisation non gouvernementale *Reporters sans frontières (RSF)*, cette Journée pour la liberté sur Internet avait reçu en février le patronage de l'UNESCO.

Bien qu'elle continue à réaffirmer son soutien à la liberté d'expression sur Internet, l'UNESCO a déclaré être contrainte à retirer son patronage, après que RSF ait publié des éléments concernant un certain nombre d'Etats membres de l'UNESCO, éléments dont l'Organisation n'avait pas eu connaissance et qu'elle ne pouvait reprendre à son compte, suivant le communiqué publié en mars dernier. De plus, signale l'Organisation, son logo a été utilisé d'une façon qui laissait entendre qu'elle soutenait l'information présentée.

Liberté d'information et développement durable

Les 17 et 18 mars s'est tenue au siège de l'UNESCO une réunion d'experts internationaux sur les liens existant entre la liberté de l'information et le développement durable. Il s'agissait essentiellement d'étudier le droit d'accès à l'information détenue par des organismes publics, un droit fondamental qui a été reconnu par un nombre croissant de pays au cours de la dernière décennie.

Cet accès à l'information détenue par des organismes publics est considéré comme un moyen d'augmenter la lutte contre la pauvreté et la corruption, car il doit aider à créer un terrain de jeu équitable, indispensable aussi bien pour les entrepreneurs que pour les investisseurs. Quand il s'agit de la recherche de la durabilité environnementale, l'accès à l'information scientifique est aussi important, surtout quand il s'agit d'aborder des problèmes mondiaux tels que les changements climatiques.

Cette réflexion devait se poursuivre lors de la Journée mondiale de la liberté de la presse qui était célébrée par l'UNESCO à Maputo, capitale du Mozambique, le 3 mai.

Le dialogue interreligieux, une nécessité pour notre temps

Continuant sur les pas de son prédécesseur, Benoît XVI veut promouvoir le dialogue interreligieux et notamment celui avec l'Islam. Mais il montre en même temps sa préoccupation concernant ces relations dans les pays du Moyen Orient, berceau du christianisme, et, avant lui, du judaïsme.

Les événements politiques, la guerre, qu'elle soit « contre le terrorisme » ou larvée et toujours prête à éclater, les dissensions internes à tel ou tel pays rendent cette partie du monde encore plus fragile que les autres. Si, comme toujours, ce sont les populations civiles qui, otages des politiciens et des militaires, payent le plus lourd tribut, au Moyen Orient les chrétiens sont ceux qui en sont les vraies victimes, car partout ce sont eux que l'on rejette, même au Liban considéré naguère comme l'exemple de la cohabitation pacifique la plus réussie.

Le Saint-Siège et, en tout premier lieu, le Pape ne cessent de rappeler ces souffrances qui engendrent, quand elles sont à répétition, l'exode. Or, peut-on, doit-on imaginer que les chrétiens soient définitivement chassés d'où ils sont originaires ? Il y a certes d'autres lieux dans le monde où les chrétiens sont martyrisés, en Inde notamment. Et les autorités religieuses locales ou internationales interviennent – avec plus ou moins de succès – pour que cela cesse. Mais il n'y a pas là à la fois ce phénomène d'exode quasi massif et le fait qu'il s'agit de lieux hautement symboliques et sacrés d'où il faut partir.

Le remède ? Il y en a plusieurs, comme les interventions officielles, les visites de personnalités. Mais il y en a un « tout simple » praticable par tout le monde. C'est celui de l'écoute de l'autre, de la rencontre du voisin « différent », de la discussion franche et parfois ardue des différents qui n'est pas essai de conversion mais simplement de compréhension. En un mot, le remède, c'est d'arriver à considérer l'autre comme un être humain au même titre que soi-même.

Cela, les organisations, nationales ou internationales, comme l'UNESCO, doivent pouvoir le promouvoir. Au-delà des conférences internationales – nécessaires – il serait bon qu'on puisse arriver à pratiquer des échanges comme le fait depuis fort longtemps le mouvement des villes jumelées.

Il faut faire du concept du dialogue interreligieux une réalité, et le respect de l'autre commence par le respect des habitudes, des coutumes de celui qui reçoit. En un mot, la manifestation ostentatoire des particularismes n'est pas de mise quand on veut réellement dialoguer pour se comprendre mutuellement.

Pierre Kemner

Benoît XVI aux Etats-Unis et à l'ONU

Cette visite s'est faite selon deux axes : celui de la rencontre avec les Américains, catholiques et non catholiques et celui de la vision catholique des relations humaines avec le discours devant les Nations Unies.

Les relations internationales

Devant les délégués des 192 pays membres des Nations Unies, Benoît XVI a rappelé à quel point les principes fondateurs de l'Organisation : « *le désir de la paix, la recherche de la justice, le respect de la dignité de l'esprit humain, la coopération humanitaire et l'assistance, expriment les justes aspirations de l'esprit humain* » et devraient être toujours à la base des relations internationales. « *Ce sont des arguments que l'Eglise Catholique et les Saint-Siège suivent avec attention et intérêt* ».

Pour Benoît XVI, un des paradoxes actuels est celui « *d'un consensus multilatéral en crise à cause de sa subordination aux décisions d'un petit nombre de personnes, alors que les problèmes du monde exigent des interventions sous forme d'actions collectives de la part de la communauté internationale* ». Cela concerne la sécurité, le développement, la réduction des inégalités, la protection des ressources et du climat.

Les relations internationales, a dit le Saint-Père, doivent plus que jamais être soumises à des règles destinées à « *promouvoir le bien commun et donc à défendre la liberté humaine. Elles ne limitent pas la liberté, elles en assurent au contraire la promotion, notamment en interdisant des actes et des attitudes contraires au bien commun qui compromettent la dignité de toute personne humaine* ». La liberté ne peut pas exister s'il n'y a pas corrélation entre droits et devoirs par laquelle toute personne est appelée à prendre la responsabilité de ses propres choix, pris par rapport aux autres. Il a pris comme exemple des découvertes – aux énormes bienfaits – de la recherche scientifique et technologique qui, une fois appliquées concrètement, « *représentent une violation claire de l'ordre de la création, jusqu'au point où non seulement est contredit le caractère sacré de la vie, mais la personne humaine et la famille sont dépouillées de leur identité naturelle* ». Ce point particulier de la famille a été, comme on pouvait s'y attendre, largement développé par Benoît XVI qui a insisté sur la reconnaissance de l'unité de la famille humaine et sur le principe de la responsabilité de la protéger : « *si les Etats ne sont pas en mesure de garantir une telle protection, la communauté internationale doit intervenir avec les moyens juridiques prévus par la Charte des Nations Unies et par d'autres instruments internationaux. C'est l'indifférence ou le manque d'intervention qui cause un dommage réel* ».

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Comme l'occasion officielle de sa venue aux Nations Unies était le 60^{ème} anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pape a rappelé que ce document « *a été le résultat de la convergence de traditions religieuses été culturelles, toutes motivées par le désir commun de mettre la personne humaine au cœur des institutions, des lois et des interventions de la société, et de considérer la personne humaine comme essentielle pour le monde de la culture, de la religion et de la science* ». Revenant sur cet aspect de son discours, au cours d'une audience générale à Rome, il a insisté sur le fait que « *tout comme la paix, le respect des droits de l'homme est enraciné dans la 'justice', ce qui veut dire dans un ordre éthique valable pour tous les temps et pour tous les peuples* ». Cette universalité ne s'applique pas seulement aux droits de l'homme mais aussi « *à la personne humaine, sujette de ces droits* ». Enfin, comme on pouvait s'y attendre, Benoît XVI a insisté sur le fait que « *les droits de l'homme doivent inclure le droit à la liberté religieuse, compris comme expression d'une dimension qui est en même temps individuelle et communautaire ... Il est inconcevable que des croyants doivent supprimer une partie d'eux-mêmes – leur propre foi – pour être des citoyens actifs ; il ne devrait jamais être nécessaire de renier Dieu pour pouvoir jouir de ses propres droits !* »

Ground Zero

Parmi les points forts de cette visite aux USA, il faut signaler particulièrement le geste très fort que Benoît XVI en se rendant pour une simple prière à Ground zero, le cratère où se trouvaient les tours jumelles du World Trade Center qui, en s'écrasant le 11 septembre 2001, tuaient près de 3.000 personnes.

Oecuménisme et relations interreligieuses

Autre geste apprécié, celui de la rencontre particulière avec la communauté juive, suivi d'une autre, consacrée aux représentants du monde œcuménique devant lesquels il a souligné les deux extrêmes du phénomène de la globalisation : d'un côté une réelle possibilité de solidarité et de partage des responsabilités pour le bien de l'humanité et de l'autre la tentation d'une fragmentation et d'un repli dans l'individualisme, sans parler de la diffusion d'une idéologie séculariste qui rejette toute idée de transcendance.

Face aux représentants des autres religions (juifs, musulmans, hindous, bouddhistes et jainistes), Benoît XVI a loué l'esprit d'ouverture des Américains « *qui ont toujours apprécié la possibilité de rendre un culte librement et en conformité avec leur conscience* » et les a appelés à ne pas baisser les bras, car « *la tâche qui consiste à défendre la liberté religieuse n'est jamais complétée* ». Mais liberté religieuse ne

veut pas dire forcément absence de discrimination et de préjugés. Il faut pour cela le dialogue entre les cultures et les religions : *« Dans la mesure où nous progressons dans la compréhension les uns des autres, nous voyons que nous partageons une même estime pour les valeurs éthiques, que l'on peut atteindre par la raison humaine, qui sont vénérées par toutes les personnes de bonne volonté ».*

Pédophilie

C'est au cours de la messe célébrée en plein air pour marquer les 200 ans de la création des diocèses de Boston, Louisville, New York et Philadelphie que Benoît XVI a abordé le scandale des prêtres pédophiles qui a fortement ébranlé l'Eglise catholique en Amérique. C'est par le biais de l'espérance, caractéristique du peuple américain qu'il l'a abordé : *« C'est dans le contexte de cette espérance née de l'amour et de la fidélité de Dieu, que je prends acte de la souffrance que l'Eglise en Amérique a ressentie comme conséquence de l'abus sexuel de jeunes enfants mineurs. Aucune de mes paroles ne pourrait décrire la souffrance et les dégâts apportés par cet abus. Il est important que, à tous ceux qui ont souffert, on réserve une attention pastorale affectueuse. Et je ne puis décrire de manière adéquate les dégâts qui se sont produits au sein de la communauté de l'Eglise. J'encourage chacun d'entre vous à faire tout ce qui lui est possible pour promouvoir la guérison et la réconciliation, et pour aider tous ceux qui ont été blessés ».* Et le Pape a accompagné cette déclaration d'un geste fort apprécié des médias : la rencontre avec certaines des victimes de ces abus.

Enseignement catholique

En rendant compte devant les participants à l'audience générale du 30 avril à Rome, Benoît XVI est revenu sur sa rencontre avec le monde universitaire catholique auquel il a rappelé que la tâche éducative fait partie intégrante de la mission de l'Eglise, tâche à laquelle se consacrent avec enthousiasme les membres de cet enseignement catholique aux Etats-Unis, mais il a aussi rappelé le danger que représente la tendance actuelle *« à mettre sur le même pied d'égalité la vérité et la connaissance et à adopter une mentalité positiviste qui, en rejetant la métaphysique, nie les fondements de la foi et rejette la nécessité d'une vision morale ».* Concernant la liberté académique, s'il a réaffirmé sa grande valeur, il a néanmoins tenu à souligner que *« chaque appel au principe de liberté académique pour justifier des positions qui sont contraires à la foi et à l'enseignement de l'Eglise, empêcherait ou même trahirait l'identité et la mission de l'Université ».*

Le programme de Benoît XVI en Australie

Parti le samedi 12 juillet de Rome, le Pape atterrira le dimanche 13 à Darwin pour se rendre à Richmond (Sidney) où il résidera en privé jusqu'au jeudi 17 juillet.

Après l'accueil officiel des autorités, il y aura une brève croisière et l'accueil des jeunes venus pour les Journées Mondiales de la Jeunesse. Le vendredi 18 sera marqué par une rencontre œcuménique suivie d'une autre à caractère interreligieux. L'après-midi le Pape participera au début du chemin de croix des jeunes et s'entretiendra avec les membres d'une communauté pour jeunes à problèmes. Le samedi sera consacré au clergé et à la veillée de prières des jeunes, alors que le dimanche verra la fin des JMJ avec la messe en plein air.

C'est le lundi 21 juillet que Benoît XVI repartira pour Rome après avoir consacré du temps avec tous les volontaires qui auront œuvré pour ces Journées.

(Vatican Information Service)

Le Saint-Siège et le Moyen Orient

♦ **La mort de l'archevêque de Mossoul des Chaldéens.** Le Pape Benoît XVI a exprimé très fortement son horreur face aux actes de violence dont sont quotidiennement victimes les Irakiens : *« Arrêtez les massacres, arrêtez les violences, arrêtez la haine en Irak ! »* s'est-il écrié le dimanche des Rameaux, le 16 mars, devant la foule rassemblée pour l'Angélus. Puis, s'adressant directement au peuple irakien, victime depuis cinq ans *« des conséquences d'une guerre qui a entraîné le bouleversement de sa vie civile et sociale »*, il l'a interpellé en ces termes : *« Peuple bien-aimé d'Irak, relève la tête et sois toi-même, en premier lieu, reconstruteur de ta vie nationale ! Que la réconciliation, le pardon, la justice et le respect de la cohabitation entre tribus, ethnies, groupes religieux, soient la voie solidaire vers la paix au Nom de Dieu ».*

Le lendemain, présidant la messe de requiem en l'honneur de Monseigneur Paulos Faraj Rahho, l'archevêque de Mossoul des Chaldéens, dont le corps avait été retrouvé quelques jours après son enlèvement, le Pape a rappelé l'imitation des événements de la Semaine Sainte que fut cette mort. *« Alors que face à une condamnation injuste, le Christ rend témoignage à la vérité en restant fidèle à la loi de l'amour, Mgr Rahho a, sur cette même voie, pris sa croix et a suivi le Christ contribuant ainsi à apporter le droit dans son Pays martyr et dans le monde entier, en rendant témoignage à la vérité. Il a été un homme de paix et de dialogue ».*

(Agence Fides)

♦ **Il faut aider les chrétiens d'Irak.** Dans le droit fil des paroles du Pape, le directeur de la Salle de Presse du Vatican et directeur de Radio Vatican, le Père Federico Lombardi sj, a, dans un article de la revue du Centre de télévision du Vatican, signalé d'une part que le cas de Monseigneur Rahho n'est pas unique dans le monde – d'autres évêques, d'autres prêtres et combien de fidèles ont ainsi été massacrés – et d'autre part que les chrétiens d'Irak en avait été fortement ébranlés : « *La petite communauté chrétienne en Irak, fragile par son petit nombre, a fortement besoin de notre solidarité et de nos prières. Cette communauté, de très vieilles tradition, qui a survécu à tant de vicissitudes, risque aujourd'hui, aux vues de la situation actuelle particulièrement dramatique, de disparaître* ».

Au mois de janvier déjà, cette situation des chrétiens d'Irak avait été largement évoquée à la « Réunion des Œuvres d'Assistance aux Eglises orientales » (ROACO). Pour son Secrétaire général, le Père Leo Lemmens, le sens de solidarité avec ces chrétiens a eu pour résultat que l'assemblée semestrielle a été très largement consacré à leur sort. Ce qui préoccupe en premier lieu, c'est leur exode massif. Selon des estimations 60.000 d'entre eux sont à Amman (Jordanie), 100.000, voire plus, en Syrie, d'autres au Liban ou en Turquie. Même à l'intérieur de l'Irak, certains ont émigré vers le Nord où ils vivent les dures réalités de réfugiés.

Malgré tout ce qui a été et est fait pour leur venir en aide, notamment par le réseau des Caritas, beaucoup reste à faire, notamment sur le plan matériel, car, loin de leur pays, ils n'ont pas trouvé de travail et n'ont donc plus de sources de revenus. Leur situation légale est précaire et sur le plan spirituel, ils n'ont plus de structures pastorales. D'où l'espoir de créer une paroisse chaldéenne à Amman même.

Interrogé sur Radio Vatican au sujet de l'accueil de ces chrétiens en Europe ou en Amérique, le Père Lemmens a reconnu qu'il s'agissait d'une question cruciale pour l'avenir non seulement de l'Eglise chaldéenne, mais aussi pour les Eglises syro-orthodoxe et syro-catholique : « *Le premier effort doit certainement être de les aider à rester. Mais il y a aussi ceux qui pensent qu'il est au contraire nécessaire d'inviter les gouvernements de l'Europe de l'Est et de l'Union européenne, des Etats-Unis et du Canada à être plus disponibles pour l'accueil de certaines personnes dont la situation est vraiment dramatique* ».

La prochaine réunion de la ROACO qui réunit les Agences et Œuvres de divers pays du monde est prévue pour les 18 et 19 juin.

(Vatican Information Service – Infocatho)

♦ **Le dialogue seul pourra faire cesser les violences dans les régions arabes.** En recevant à la mi-janvier les évêques latins des Régions Arabes, venues en visite « ad limina », Benoît XVI ne s'est pas fait d'illusions quant à la possibilité de mettre un terme au déchainement de la violence, l'insécurité et la haine qui *rendent très difficile la cohabitation entre tous, en faisant craindre parfois pour l'existence de vos communautés* ».

Tout en disant comprendre les chrétiens qui, dans des situations particulières de difficultés, se voient contraints à quitter leur pays pour vivre de manière plus digne, il a demandé aux évêques d' « *encourager et soutenir fermement tous ceux qui font le choix de rester fidèles à leur terre, afin qu'elle ne devienne pas un site archéologique privé de vie ecclésiale* ». Il a d'ailleurs appelé toute l'Eglise « *à apporter son soutien vigoureux* » aux efforts entrepris par les évêques latins.

Il a très fortement encouragé tout ce qui pouvait être fait en vue d'une collaboration « *sereine et respectueuse* » entre les catholiques des différents rites. Il a demandé que soit continué et approfondi les relations fraternelles avec les autres Eglises et communautés ecclésiales qui sont « *un élément fondamental sur le chemin de l'unité et d'un témoignage rendu au Christ* ». Quant à la rencontre avec les membres des autres religions, juifs et musulmans, il faut la promouvoir « *pour favoriser un respect toujours plus grand de la dignité humaine, l'égalité des droits et des devoirs des personnes, et une attention renouvelée aux besoins de chacun, en particulier des plus pauvres* ». Parlant des droits de l'homme, il n'a pas pu ne pas insister sur la liberté religieuse et notamment la liberté de pratiquer librement sa propre religion ou d'en changer.

Revenant sur la violence qui sévit dans les régions arabes, Benoît XVI a lancé un appel « *à la sagesse de tous les hommes de bonne volonté, en particulier ceux qui ont des responsabilités dans la vie collective, afin que, en privilégiant le dialogue entre toutes les parties, cesse la violence, s'instaure une paix vraie et durable, et s'établissent des rapports de solidarité et de collaboration* ».

(Agence Fides)

♦ **Appel au dialogue au Liban.** Réagissant à la crise entre le Hezbollah et le gouvernement libanais qui a fait plusieurs morts, Benoît XVI a estimé le 1 mai après la prière du Regina Coeli qu'il était de son devoir « *d'exhorter les Libanais à abandonner toute logique d'opposition agressive qui conduirait leur cher pays à l'irréparable* ».

« *Le dialogue, la compréhension mutuelle et la recherche du compromis raisonnable sont la seule voie pouvant redonner au Liban ses institutions et à la population la sécurité nécessaire pour une vie quotidienne digne et remplie d'espérance dans l'avenir* ».

(Infocatho)

♦ **Appel au soutien des catholiques de Terre Sainte.** C'est au nom du Pape que le Préfet de la Congrégation pour les Eglises orientales, le Cardinal Leonardo Sandri, a fait parvenir à tous les évêques catholiques une lettre dans laquelle il demande que les Eglises locales continuent à soutenir spirituellement et matériellement la communauté catholique de Terre Sainte.

Exprimant l'espoir que la collecte en leur faveur instituée le Vendredi Saint reçoive un accueil favorable « *afin d'accroître l'effort caritatif coordonné par la Congrégation pour une juste répartition des aides à la vie ecclésiale des catholiques de Terre Sainte* », le Cardinal élargit sa sollicitude à toutes les autres Eglises orientales : « *Constante et sûre, cette aide leur permettra d'envisager l'avenir avec espérance* ».

Une des préoccupations majeures exprimée dans cette lettre est un « incessant phénomène d'émigration qui risque de priver les communautés chrétiennes de leurs meilleures ressources humaines. Il faut donc tout tenter pour garantir qu'à côté du patrimoine historique chrétien, il y ait des communautés vivantes ».

(Vatican Information Service)

♦ **Pour une paix juste entre Israël et les Palestiniens.** C'est le vœu qu'a exprimé Benoît XVI en recevant les lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Israël près le Saint-Siège, Mordechay Lewy. Comme cette cérémonie précédait de peu le 60^{ème} anniversaire de la fondation de l'Etat d'Israël, le Saint-Père a tenu à exprimer son action de grâce « *parce que les aspirations du peuple juif d'avoir une maison sur la terre de ses pères ont été réalisées* » tout en exprimant l'espoir que cette joie soit encore plus grande lorsque « *une paix juste résoudra finalement le conflit avec les Palestiniens* ». Il a de ce fait lancé un appel urgent au gouvernement israélien à tout faire « *pour soulager les privations souffertes par la communauté palestinienne, en lui accordant la liberté nécessaire pour s'occuper de ses affaires légitimes, y compris de voyager vers les lieux de culte, de façon à ce qu'elle puisse jouir elle aussi d'une paix et d'une sécurité plus grandes* ».

Les relations diplomatiques entre Israël et le Saint-Siège, vieille maintenant de quinze et l'héritage

judéo-chrétien devraient permettre de promouvoir « *de nombreuses formes d'action sociale et humanitaire dans le monde, en combattant notamment toutes formes de discrimination raciale* ».

Dialogue œcuménique

♦ **Déclaration commune catholique et arménienne.** Au cours de la visite officielle que le Cardinal Tarcisio Bertone, Secrétaire d'Etat du Saint-Siège, a effectuée début mars, il a eu une rencontre avec sa Sainteté Karekin II, Catholicos de tous les Arméniens. A la suite d'une prière commune dans la Cathédrale d'Etchmiadzine et d'une prise de parole des deux prélats, une Déclaration commune a été publiée dans laquelle il est fait mention d'une invitation de Benoît XVI au Catholicos de venir au Vatican.

Cette rencontre, qualifiée de cordiale, est vue comme « *un signe du développement constant des liens entre l'Eglise Apostolique Arménienne et l'Eglise Catholique, pour mieux se connaître, pour apprécier l'héritage spirituel mutuel et incomparable, et pour s'aimer réciproquement, en confirmant leur propre appel identique à servir l'humanité (...)* Ils ont décidé de poursuivre ce long chemin béni ».

♦ **L'archevêque anglican de Cantorbéry, Rowan Williams, reçu par Benoît XVI.** Présent à Rome pour participer au VIIème séminaire islamo-chrétien organisé au collège anglais, le « Palazzolo » en collaboration avec l'université américaine de Georgetown de Washington, le Primat de la confession anglicane a déclaré à Radio Vatican que « *pour ce qui est du conflit à l'intérieur de la Communion anglicane, la période actuelle voit des difficultés sans précédents* ». Par contre dans les relations entre l'anglicanisme et la catholicisme, le travail entrepris par l'ancien recteur du Centre anglican de Rome, l'évêque John Flack a « *jeté les bases d'une confiance mutuelle, en termes de facilité d'accès et d'honnêteté dans les discussions* ». Ce travail devrait être poursuivi par le nouveau recteur, le Révérend David Richardson.

La Conférence de Lambeth, qui se réunit tous les dix ans et qui est prévue en juillet 2008, devrait faire le point, notamment, sur les rapports entre l'Eglise catholique et la communion anglicane. Plus de 800 évêques y sont attendus.

Dialogue interreligieux

♦ **Les religions monothéistes sont pour la paix.** Fin février, la Salle de presse du Vatican a publié la déclaration finale de la réunion annuelle entre le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux et le Comité permanent de Al-Azhar pour le dialogue entre les religions monothéistes. Cette réunion, présidée

conjointement par le Cardinal Jean-Louis Tauran et le Cheik Abd al-Fattah Alaam s'est soldée, entre autres, par la reconnaissance de « *la nécessité d'une connaissance réciproque entre les deux instances et de la recherche de ce que partagent les religions en vue de meilleures relations et d'une meilleure coopération* ».

Pour les deux instances « *les nobles valeurs de la paix, de la vérité, de la justice et de la collaboration au développement, du bon usage des ressources au bénéfice de toute l'humanité doivent guider nos comportements, alors que les barrières et les différences diminuent, alors que croissent violence, extrémisme et terrorisme, avec le mépris pour les religions, leurs valeurs et toute ce qui est considéré comme sacré* ».

Le Comité a condamné « *avec vigueur* » les nouvelles caricatures « *et la croissance des agressions contre l'Islam et son Prophète et contre la religion plus largement* ». Pour les membres de ce Comité permanent « *toutes les religions respectent la dignité de la personne, quelles que soient l'origine, la religion ou les convictions. Elles condamnent toute atteinte à l'intégrité individuelle, contre la propriété et l'honneur* ».

La prochaine réunion du Comité a été fixée aux 24 et 25 février 2009 à Rome.

(Vatican Information Service)

♦ **Réunion sur Foi et raison dans le christianisme et l'islam.** Fin avril s'est tenue la sixième rencontre organisée conjointement par le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux et le Centre pour le dialogue interreligieux de l'Organisation pour la culture et les relations de Téhéran.

A Benoît XVI qui recevait les participants, les deux responsables, Mahdi Mostafavi et le Cardinal Jean-Louis Tauran ont résumé les travaux de cette sixième réunion par les constatations suivantes :

Foi et raison sont des dons de Dieu au genre humain. Bien qu'elles ne soient pas en contradiction, il arrive que la foi soit au dessus de la raison sans qu'il y ait opposition. Intrinsèquement l'une comme l'autre sont non violentes et ne peuvent pas être utilisées comme prétexte à la violence. Le fait qu'elles l'ont été ne saurait les mettre en cause.

Selon le communiqué publié, la collaboration entre les deux parties sera poursuivie, notamment « *en vue de promouvoir une religiosité authentique, la spiritualité tout particulièrement, afin d'encourager le respect des symboles religieux considérés comme sacrés et de favoriser les valeurs morales* ». Autre point abordé, celui de la tolérance qu'il faut dépasser pour accepter les différences, et en même temps « *avoir présent à l'esprit ce qu'ils ont en commun et en remercier Dieu. Appelés au respect, ils*

condamnent toute offense faite à la foi ». Enfin, les participants mettent en garde contre toute simplification : « *les traditions religieuses ne sauraient être jugées sur la base d'un simple verset ou paragraphe des livres sacrés. Une vision générale et une démarche herméneutique adaptée sont indispensables à leur juste compréhension* ».

(Vatican Information Service)

♦ **Rencontre entre délégations catholique et musulmane.** Le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux a publié début mars un communiqué concernant une rencontre entre une délégation du Conseil pontifical et une délégation musulmane à la lumière de la lettre ouverte signée par 138 spécialistes musulmans et de la réponse de Benoît XVI.

Cette rencontre a permis de mettre sur pied un *Forum catholique et musulman* et à annoncer la tenue d'un premier séminaire à Rome début novembre sur le thème « *Amour de Dieu, Amour du prochain* » auquel devraient participer vingt-quatre religieux et spécialistes des deux religions. Ce séminaire devrait se terminer par une session publique et une réception par Benoît XVI.

(Agence Fides)

♦ **Colloque islamo-catholique sur l'union entre l'homme et la femme.** L'Institut Pontifical Jean-Paul II pour les études sur le mariage et la famille a organisé à la mi-mars une Journée d'étude pour exposer les conceptions islamique et chrétienne de cette union dans le monde actuel.

Pour le Professeur Hmida Ennaifer de l'Université de Zeituna en Tunisie, la question de la famille dans la société musulmane est, contrairement à ce que l'on croit habituellement un sujet de critique et de discussions du fait même qu'elle est, comme dans le monde chrétien, la cellule essentielle de la vie civile : s'il est au départ un contrat bilatéral, le mariage tire sa force de l'amour qui engendre. Il s'en suit que si le divorce est bien reconnu, il est néanmoins rejeté sur le plan religieux, car il fait partie, dit la tradition musulmane des choses le plus détestées par Allah, car il *secoue le trône du Seigneur*.

Il ne faut pas, a déclaré le Professeur Ennaifer, s'attarder sur les contradictions réelles qui existent, notamment sur les différences des sexes et la suprématie de l'homme sur la femme. C'est par l'approfondissement de sa propre foi qu'on pourra surmonter les anomalies de certaines traditions et construire un islam tourné vers la paix et le progrès.

Pour le Professeur Eduardo Ortiz de l'Université catholique San Vincente Martire de Valence (Espagne), comme le Dieu de la tradition judéo-chrétienne est un Dieu qui n'est pas seul, mais une communauté d'individus dont « *l'amour d'amitié lie les personnes de la communauté trinitaire* », le

chrétien place au centre de sa vie de couple le don de soi, l'espérance étant que cet amour tienne bon et rende vrai le rôle de la famille, sans laquelle il ne peut y avoir d'ordre social, ni de bien commun.

♦ **Message aux Bouddhistes.** A l'occasion de l'importante fête de « Vesakh », commémoration des principaux événements de la vie de Bouddha qui s'est déroulée du 12 au 18 mai, le Conseil pontifical pour le Dialogue interreligieux a envoyé aux bouddhistes un message signé par son Président, le Cardinal Jean-Louis Tauran.

Intitulé « *Chrétiens et bouddhistes : prendre soin de la planète terre* », ce message souligne les relations positives existant depuis de nombreuses années entre catholiques et bouddhistes et souhaite qu'elles se renforcent « *pour continuer à travailler ensemble pour construire un monde meilleur, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour la famille tout entière* ». S'appuyant sur le dialogue et son importance qui développe « *le désir de partager la sympathie et l'harmonie qui existent déjà* », le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux veut inscrire ces relations dans le cadre de l'Année internationale de la Planète Terre, proclamée par l'Assemblée Générale des Nations Unies pour 2008, rappelant les termes de Benoît XVI dans son Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2008, invitant à prendre soin du milieu qui « *a été confié à l'homme, pour qu'il le garde et le cultive avec une liberté responsable, en ayant toujours comme critère d'orientation le bien de tous* ».

Le message souligne qu'à côté des gouvernements, des ONG, des multinationales qui reconnaissent les implications éthiques de tout développement économique et social et essayent d'agir en conséquence, les dirigeants religieux doivent apporter leur contribution au débat public qui doit transcender les réactions aux menaces les plus proches et les plus urgentes liées au réchauffement global. Et parmi ces dirigeants, les catholiques comme les bouddhistes ont une place à part car ils ont toujours aidé à avoir un grand respect pour la nature et ont enseigné « *que nous devons être des administrateurs respectueux et reconnaissants de la terre* ».

D'où le souhait que chrétiens et bouddhistes collaborent au plan pratique « *à des projets qui confirment la responsabilité qui incombe à tous et à chacun d'entre nous* ». Et le message se veut très concret, puisqu'il énumère un certain nombre de ces possibilités de collaboration : le recyclage, la sauvegarde de l'énergie, la prévention de la destruction inconsidérée de plantes et d'animaux et la protection des cours d'eau. « *De cette manière, catholiques et bouddhistes ensemble peuvent être porteurs de l'espérance d'un monde propre, sûr et harmonieux* ».

(Agence Fides – Vatican Information Service)

♦ **Importance de la coopération interreligieuse en Thaïlande et ailleurs.** Recevant les évêques catholiques de Thaïlande en visite *ad limina*, Benoît XVI, a rappelé que si la coopération interreligieuse était importante, c'est bien parce que la coexistence des différentes communautés religieuses se déroule actuellement sur fond de globalisation : « *les aspects négatifs de ce phénomène culturel, qui suscite le désarroi chez vous et chez d'autres responsables religieux de votre peuple invitent à un effort concerté pour soutenir l'âme spirituelle et morale de votre peuple* » Il a notamment inciter les évêques à coopérer avec les bouddhistes « *avec lesquels vous pouvez promouvoir la compréhension réciproque concernant la transmission des traditions aux générations futures, l'articulation des valeurs éthiques que la raison peut discerner, la crainte révérencielle envers le transcendant, la prière et la contemplation* ».

(Agence Fides)

Culture de la paix : Désarmement, développement et paix

Le Conseil pontifical « Justice et paix » a organisé les 11 et 12 avril dernier un séminaire sur les problèmes du désarmement, du développement et de la paix. Benoît XVI a adressé à cette occasion au Cardinal Renato Martino, Président du Conseil pontifical, un message dans lequel il pose la question de savoir comment répondre aux enjeux que représentent les tensions et les guerres persistantes, le terrorisme et les sentiments de peur et d'insécurité qui sévissent un peu partout dans le monde. Si, indubitablement, il faut qu'il y ait une action commune menée à la fois sur les plans politique, économique et juridique, il faut préalablement « *le partage d'une réflexion sur le plan moral et spirituel. La promotion d'un nouvel humanisme devient prioritaire* ».

Pour le Saint-Père on ne peut pas réduire le développement à « *une simple croissance économique. Il doit comprendre une dimension morale et spirituelle. Un humanisme authentique intégral ne peut qu'être solidaire* ». Quant à la paix, si elle veut être authentique et durable, elle ne peut être concevable sans le développement de chaque personne et de chaque peuple. De la même manière « *une réduction des armements n'est envisageable si la violence n'est pas d'abord éliminée à sa source, si, en fait, l'homme ne se tourne pas d'abord de façon décisive vers la recherche de la paix, du bon et du juste* ».

Ainsi l'armement des états reste nécessaire ne serait-ce que pour des raisons de légitime défense. Mais pas n'importe quel niveau d'armement, car « *les énormes ressources matérielles et humaines employées pour les dépenses militaires et pour l'arme-*

ment sont en fait détachées des projets de développement des peuples, et spécialement des plus pauvres et de ceux qui ont le plus besoin d'aide ». C'est pourquoi Benoît XVI en appelle à la création d'un fonds mondial destiné aux projets de développement pacifique des peuples.

Le développement doit être tourné vers l'homme et l'économie doit être mise « au service de la personne humaine, de la solidarité et pas uniquement du profit ». S'il est urgent que les Etats respectent leurs engagements envers, notamment, les traités internationaux et en particulier ceux qui limitent ou interdisent certains arsenaux militaires, rien de solide ne pourra se faire « sans une conversion de l'homme au bien sur le plan culturel, moral et spirituel. Il est de plus en plus nécessaire que soit diffusée une culture de paix et une éducation à la paix surtout pour les nouvelles générations (...) Le droit humain à la paix est un droit fondamental et inaliénable duquel dépend l'exercice de tous les autres droits ».

(Vatican Information Service)

La sécularisation menace l'avenir de l'humanité

S'inspirant du thème choisi pour l'assemblée plénière du Conseil pontifical de la culture, à savoir « L'Eglise et le défi de la sécularisation », Benoît XVI a mis en garde les participants qu'il recevait début mars, devant la mainmise de cette conception du monde et de l'humanité « sans référence à la transcendance qui envahit tous les aspects de la vie quotidienne et favorise une mentalité dans laquelle Dieu est de fait absent, complètement ou en partie, de l'existence et de la conscience humaine ».

La sécularisation est, de plus, comme le ver à l'intérieur du fruit : « elle n'est pas seulement une menace extérieure pour les croyants. Elle se manifeste déjà depuis un moment au sein de l'Eglise elle-même. Elle dénature de l'intérieur et en profondeur la foi chrétienne et, par conséquent, le style de vie et le comportement des croyants ». Et le Saint-Père d'aller plus loin encore : « la mentalité hédoniste et consumériste prédominante favorise chez les fidèles comme chez les pasteurs, une dérive vers la superficialité et un égocentrisme qui nuit à la vie de l'Eglise ».

L'homme moderne semble avoir été séduit par ce que Benoît XVI appelle l'orgueil de la raison. « Elle se croit autosuffisante et se ferme à la contemplation et à la recherche d'une Vérité qui la dépasse ». En même temps les technologies de l'information ont permis à la mondialisation de diffuser dans toutes les cultures « de nombreuses composantes matérialistes et individualistes de l'Occident ». Le résultat de tout cela, c'est le risque de tomber « dans une atrophie spirituelle et un vide du cœur, parfois caractérisés par des formes de substitution d'appartenance religieuse et de vague spiritualisme ».

Alors, que faire pour contrer cet « affaiblissement de la personne et cet obstacle dans son aspiration innée à la Vérité tout entière ? » Il faut que l'Eglise fasse appel aux grandes valeurs de l'existence : « la dignité de la personne humaine et sa liberté, l'égalité entre tous les hommes, le sens de la vie et de la mort et de ce qui nous attend après la vie sur terre ».

(Infocatho)

L'Eglise et les sciences historiques

C'est en réponse à une historiographie hostile au christianisme et à l'Eglise que Léon XIII (1878-1903) avait encouragé l'étude des archives du Saint-Siège, a rappelé Benoît XVI en recevant début mars les membres du Comité Pontifical des Sciences Historiques. Mais aujourd'hui c'est toute l'historiographie qui est en crise, « luttant pour sa propre existence dans une société forgée par le positivisme et par le matérialisme. Ces idéologies qui ont conduit à un enthousiasme excessif pour le progrès qui, animé par des découvertes spectaculaires et des succès techniques, malgré les expériences désastreuses du siècle passé, détermine la conception de la vie d'amples secteurs de la société. Le passé n'est présenté que comme une période de ténèbres contre lesquelles resplendissent des promesses d'avenir trompeuses ».

Pour Benoît XVI, cela mène inévitablement à un désintéressement vis-à-vis de l'histoire et à la marginalisation des sciences historiques. Or, une société oublieuse de son propre passé et dépourvue des critères acquis par l'expérience, « n'est plus en mesure d'envisager une cohabitation harmonieuse, et un travail commun pour la réalisation des objectifs futurs. Un tel type de société est extrêmement vulnérable à la manipulation idéologique ». Et plus est, le danger ne cesse de grandir à cause d'une insistance excessive donnée à l'histoire contemporaine conditionnée par une méthodologie inspirée du positivisme et de la sociologie. Or, « une société qui ignore son propre passé est privée de mémoire historique et la perte de cette mémoire entraîne pour l'individu la perte de son identité ». C'est un phénomène qui se vérifie au niveau de la société toute entière.

Quelle est la place de l'Eglise dans cette culture du passé au bénéfice du présent et de l'avenir ? Puisque son devoir est de défendre l'homme et son humanité, elle doit promouvoir « une culture historique authentique, un progrès effectif des sciences historiques. La recherche historique à un niveau élevé est de l'intérêt de l'Eglise, puisqu'il décrit cet espace vital dans lequel elle a exercé et exerce sa mission au long des siècles ».

(Vatican Information Service – Agence Fides)

Il faut saluer le témoignage extraordinaire de certains journalistes

A l'occasion de la Journée mondiale des communications sociales qui a été célébrée le 4 mai, le Conseil pontifical pour les communications sociales a, par la voix de son secrétaire, le Père Paul Tighe, rendu hommage aux journalistes qui, dans le cadre de leur travail, font face à la persécution, la prison et même la mort.

Rappelant le thème de cette Journée : « *Les médias : au carrefour entre rôle et service. Chercher la Vérité pour la partager* », il a estimé qu'il « *encourage les opérateurs des médias à assumer les grandes responsabilités qui reposent sur eux en gardant un très haut niveau professionnel et les exhorte à la vigilance dans leurs efforts pour faire connaître la vérité et la défendre contre ceux qui tendent à la nier ou à la détruire* ».

Le Secrétaire du Conseil pontifical pour les communications sociales ne sous-estime pas la pression que peuvent exercer sur les journalistes l'audimat, les impératifs commerciaux ou les préjugés idéologiques. D'ailleurs, dit-il, « *ils sont avertis du danger que les médias deviennent la voix du matérialisme économique et éthique* ». C'est la raison pour laquelle « *il est opportun de rappeler que beaucoup de journalistes ont donné un témoignage extraordinaire de leur engagement pour la vérité (...)* Leur témoignage est une expression des aspirations élevées auxquelles doivent tendre les médias et leur exemple stimule le courage de tous les professionnels des médias à renforcer leur engagement pour la vérité et, de ce fait, à servir le bien commun de toute l'humanité ».

(Infocatho)

Annnonce de l'Évangile et engagement pour la justice et la paix vont de pair

Benoît XVI a tenu à recevoir début mai les participants à la session plénière de l'Académie pontificale des sciences sociales. Dans son discours, il a souligné le fait que la doctrine sociale de l'Église permettait parfaitement d'évaluer et d'affronter les questions de l'humanité d'aujourd'hui. En effet, les quatre fondements de l'enseignement social catholique sont, pour lui, « *la dignité de la personne humaine, le bien commun, la subsidiarité et la solidarité* », alors que les grands impératifs d'aujourd'hui sont « *la réduction des inégalités dans la distribution des biens, l'expansion des occasions d'éducation, le soutien de la croissance et d'un développement durable et la protection de l'environnement* ».

Ces points d'action, communs à une grande partie de ceux qui s'investissent en faveur des autres,

trouvent une force supplémentaire dans l'annonce de l'Évangile : « *Les principes de solidarité et de subsidiarité sont incontestablement enrichis par notre foi en la Trinité parce que ces principes ont la capacité de mettre des hommes et des femmes sur le chemin de la découverte de leur destin définitif et surnaturel* ». C'est bien pourquoi « *la responsabilité des chrétiens dans la promotion de la paix et de la justice, dans la construction du bien commun est indissociable de leur mission de proclamer le don de la vie éternelle à laquelle Dieu appelle tout homme et toute femme* ».

(Infocatho)

L'avenir de l'humanité passe par la famille

Cette phrase de Jean-Paul II, Benoît XVI l'a citée dans son discours aux membres de la Fédération Européenne des Associations des Familles Catholiques (FAFCE) reçus le 16 mai en audience à l'occasion de leur congrès réuni autour du thème « *L'Alliance pour la famille en Europe : l'associationnisme protagoniste* ».

Pour le Saint-Père, « *la famille qui est cellule de communion comme fondement de la société doit être défendue, car ses valeurs sont inscrites dans la nature humaine elle-même et donc communes à toute l'humanité, à savoir la vie, la famille et l'éducation. Ce ne sont pas des principes qui découlent d'une confession de foi, mais de l'application de la justice qui respecte les droits de tous les hommes* ».

Une fois de plus, Benoît XVI a plaidé pour la famille « *fondée sur le mariage entre un homme et une femme qui représente un bien irremplaçable pour la société tout entière, qu'il ne faut pas comparer ni mettre sur le même pied avec d'autres types d'union* ».

(Agence Fides)

Le quarantième anniversaire de l'Encyclique « Humanae Vitae »

C'est devant les participants au Congrès international organisé pour cet événement par l'Université Pontificale du Latran que Benoît XVI a voulu l'événement qu'a constitué la publication de ce document « *qui devint très vite un signe de contradiction souvent mal compris et mal interprété. Il fit beaucoup discuter aussi du fait qu'il intervenait à l'aube d'une profonde contestation qui marqua la vie de générations entières* ».

Et pourtant « *la vérité exprimée dans ce document – concernant principalement les problèmes de la sexualité, du mariage et de la procréation – ne change pas ; au contraire, à la lumière précisément des nouvelles découvertes scientifiques, son enseignement se fait plus actuel et invite à réfléchir sur la valeur*

intrinsèque qu'elle possède. La parole clef pour entrer avec cohérence dans ses contenus demeure celle de l'amour ». Et la réalité première reste l'unité de corps et d'esprit qui constitue l'homme. Sans elle on perd la valeur de la personne et on tombe « dans le grave danger de considérer le corps comme un objet que l'on peut acheter ou vendre. (...) En tant que croyants, nous ne pourrions jamais permettre que la domination de la technique prétende diminuer et entacher la qualité de l'amour et le caractère sacré de la vie ».

Benoît XVI a lancé un appel à la formation des adolescents « dont les réactions manifestent une connaissance non correcte du mystère de la vie et des implications risquées de leurs choses ». Il faut leur apporter une attention toute particulière pour qu'avec une éducation adéquate ils se préparent à la sexualité « sans se laisser détourner par des messages éphémères qui empêchent d'atteindre et de parvenir à l'essence de la vérité en jeu ».

En conclusion, si – comme il l'a admis – « l'enseignement exprimé par 'Humanae Vitae' n'est pas facile, il est conforme à la structure fondamentale par laquelle la vie a toujours été transmise depuis la création du monde, dans le respect de la nature et en conformité avec ses exigences ».

(Agence Fides)

La famille doit être au centre de l'action politique

Devant les membres des associations familiales catholiques européennes, Benoît XVI est revenu une fois de plus sur l'importance de cette institution appelée la famille, notamment en ce qui concerne l'action politique.

Il a rappelé deux anniversaires importants : les quarante ans de l'encyclique « *Humanae Vitae* » de Paul VI et le vingt-cinquième anniversaire de la promulgation le 22 octobre 1983 par le Saint-Siège de la *Charte des droits de la Famille*. « *Ce sont deux documents qui sont très unis dans leur inspiration. Si, en effet, le premier, allant courageusement à contre-courant de la culture dominante, rappelle avec force la qualité de l'amour des époux, dépourvu d'égoïsme et ouvert à la vie, le deuxième met en évidence les droits inaliénables qui permettent à la famille, fondée sur le mariage entre un homme et une femme, d'être le berceau naturel de la vie humaine* ».

Etant donné que la *Charte des droits de la Famille* s'adresse en premier lieu aux gouvernements et à toute personne qui a des responsabilités au niveau du bien commun, « *elle offre un modèle et un point de référence pour l'élaboration d'une législation correcte de la politique familiale* ».

(Infocatho)

Il est difficile aujourd'hui de défendre la vie humaine

Trente ans après la légalisation de l'avortement en Italie, Benoît XVI a voulu recevoir le 12 mai les membres du Mouvement pour la Vie. Il a estimé qu'il était aujourd'hui plus difficile qu'il y a trente ans de défendre la vie humaine « *parce qu'il s'est créée une mentalité de dépréciation et de mépris progressifs de sa valeur, confiée au jugement des individus. Comme conséquence, il en découle un respect moindre pour la personne humaine elle-même, une valeur, celle-là, qui est à la base de toute cohabitation civile, au-delà de la foi que l'on professe* ».

Tout en ne minimisant aucunement les causes multiples qui amènent à une décision aussi douloureuse que l'avortement, il faut que l'Eglise « *ne se lasse pas de rappeler que la valeur sacrée de l'existence de tout homme plonge ses racines dans le dessein du Créateur* » et s'investisse en même temps dans la promotion de toute initiative « *pour aider les femmes et les familles à créer les conditions favorables à l'accueil de la vie, et à la protection de l'institution de la famille, fondée sur le mariage d'un homme et d'une femme* ». Benoît XVI ne croit pas que les problèmes « *qui affligent de nombreuses femmes et de nombreux noyaux familiaux* » ont été résolus par la légalisation de l'avortement, bien au contraire, elle a ouvert « *une nouvelle plaie dans nos sociétés, déjà éprouvées, malheureusement, par de profondes souffrances* ».

Pour Benoît XVI il faut agir à la racine « *des différents problèmes qui continuent à tenailler la société actuelle, en empêchant de donner la possibilité à de nombreux jeunes de se marier et de former une famille, en raison des conditions défavorables dans lesquelles ils vivent* ».

(Agence Fides)

L'Eglise et les plaies de l'avortement et du divorce

Benoît XVI a reçu début avril les participants au Congrès international intitulé « *De l'huile sur les plaies. Une réponse aux plaies de l'avortement et du divorce* », organisé par l'Institut pontifical Jean-Paul II pour les Etudes sur le mariage et sur la famille de l'Université pontificale du Latran, en collaboration avec les *Knights of Columbus*.

Cette référence manifeste à la parabole du Bon Samaritain a été appréciée par le Saint-Père qui a insisté sur le fait que « *le divorce et l'avortement sont des choix de nature certes différente, mûris parfois dans des circonstances difficiles et dramatiques, qui comportent souvent des traumatismes et qui sont source de souffrances profondes pour ceux qui les font* ».

Si le divorce et l'avortement continuent à être considérés par l'Église comme des fautes graves qui « lèsent la dignité de la personne humaine, impliquent une profonde injustice dans les rapports humains et sociaux, et offensent Dieu lui-même, garant du pacte conjugal et auteur de la vie », Elle a toujours devant elle des personnes concrètes blessées souvent en recherche de paix et de la possibilité d'une reprise. C'est bien pourquoi Benoît XVI a insisté sur le fait qu'« on peut voir que les 'non' que l'Église prononce dans ses indications morales, et sur lesquels s'arrête parfois de manière unilatérale l'attention de l'opinion publique, sont en réalité de grands 'oui' à la dignité de la personne humaine, à sa vie et à sa capacité d'aimer ».

(Agence Fides)

Importance des grands-parents dans l'Église et la société

Le Conseil pontifical pour la famille avait axé son Assemblée Plénière début avril autour du thème « *Les grands-parents : leur témoignage et leur présence dans la famille* ».

En recevant les participants à cette Assemblée plénière, Benoît XVI a souligné combien ce thème était familier à tout le monde : « *Qui ne se rappelle pas de ses grands-parents ? Qui peut oublier leur présence et leur témoignage au foyer domestique ? Combien parmi nous portent leur nom en signe de continuité et de reconnaissance ! Ils se sont donnés pour nous, ils se sont sacrifiés, et, dans certains cas, ils se sont aussi immolés* ».

Ce n'est pas la première fois, a-t-il dit, que l'Église s'intéresse à eux. Pour ne citer qu'eux, Paul VI et Jean-Paul II leur ont consacré des écrits qu'il serait bon de relire. Aujourd'hui, les grands-parents se trouvent pour la plupart, dans une situation particulière. Alors qu'autrefois ils continuaient à être présents au foyer « *en donnant un témoignage vivant de prévenance, de sacrifice et d'un don de soi quotidien sans réserves* », aujourd'hui les personnes âgées « *se sont trouvées dans une sorte de 'zone de parc-autos'*. Ils se sentent être un poids en famille et préfèrent vivre seuls ou dans des maisons de repos, avec toutes les conséquences que comportent ces choix ». Vient se greffer là-dessus ce que Benoît XVI appelle, à la suite de ses prédécesseurs, *la culture de la mort* et notamment des propositions d'euthanasie « *pour résoudre certaines situations difficiles* ».

C'est pourquoi il faut réagir à tout ce qui peut déshumaniser la société, lutter contre toute forme de marginalisation, « *parce que ceux qui sont emportés par la mentalité individualiste, ce ne sont pas seulement, eux, les grands-pères, les grands-mères, les personnes âgées, mais nous tous. Si les grands-parents, comme on le dit souvent et un peu partout,*

sont une ressource précieuse, il faut opérer des choix cohérents qui permette de les mettre au mieux en valeur ».

C'est surtout face à la crise actuelle de la famille que la présence et le témoignage des grands-parents est important, « eux qui ont une plus grande force de valeurs et de projets. On ne peut pas, en effet, projeter l'avenir sans se référer à un passé chargé d'une expérience significative et de points de référence spirituelle et morale ».

(Vatican Information Service – Agence Fides)

Solidarité et protection de l'environnement

Au cours de la discussion de la 52^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York sur le thème « *Affronter les changements climatiques : les Nations Unies et le monde à l'œuvre* », Monseigneur Celestino Migliore, Nonce apostolique et Observateur permanent du Saint-Siège aux Nations Unies a insisté sur « *la responsabilité commune quant à la promotion d'un environnement sain pour les générations précédentes et futures* ». D'ailleurs la Conférence de Bali en 2007 sur les changements climatiques a bien montré qu'une « *préoccupation majeure pour nos voisins, en particulier pour ceux qui sont les plus vulnérables aux changements climatiques, favorise l'adoption de stratégies et de politiques visant à créer un équilibre entre les besoins de l'humanité et l'urgence d'une gestion responsable* ». C'est donc bien ce qui montre l'importance de la solidarité, notamment en matière de protection de l'environnement : « *Mettre en commun les ressources permet aux initiatives de réduction et d'adaptation d'être financièrement accessibles à la plupart des pays, et d'aider ceux qui sont moins équipés à poursuivre leur développement sans négliger leur environnement* ».

Autre forme de solidarité : la possibilité pour les pays hautement industrialisés de partager avec les pays en voie de développement les technologies dites « propres », qui sont, dans le développement durable, un élément particulièrement important. Et puis, cela permettra « *d'éviter les erreurs que d'autres ont commises par le passé* ».

En ce qui concerne l'Église et le Saint-Siège, l'Observateur permanent a rappelé que « *l'engagement personnel et les nombreux appels publics du pape Benoît XVI ont suscité un réveil des consciences concernant le respect et la nécessité de sauvegarder la création de Dieu* ». Quant à l'application pratique de ces appels, Monseigneur Migliore a rappelé que des mesures ont été prises à l'intérieur de la Cité du Vatican pour réduire les émissions de carbone en ayant recours à l'énergie solaire !

(Infocatho)

Le Saint-Siège adhère aux traités internationaux sur l'ozone

En signant début mai la Convention de Vienne sur la Protection de la couche d'ozone, le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone ainsi que ses quatre amendements, le Saint-Siège a voulu montrer son souci de voir la communauté internationale promouvoir une coopération entre politique, science et économie.

Dans une note remise à cette occasion, la Mission de l'Observateur permanent auprès des Nations Unies à New York précisait que cette coopération devait pouvoir atteindre des résultats importants « *en vue de la sauvegarde de la création, de la promotion du développement intégral de l'homme et de la protection du bien commun, dans un esprit de responsabilité solidaire et avec de profondes répercussions positives pour les générations présentes et à venir* ».

(Infocatho)

FAO : Il faut de nouvelles stratégies contre la pauvreté

A la cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernements réunis à Rome au siège de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) pour un sommet sur la sécurité alimentaire, Benoît XVI avait envoyé un message qui a été lu par le Secrétaire d'Etat, la Cardinal Tarcisio Bertone.

Renouvelant son vœu exprimé devant les Nations Unies de voir dépassé « *le paradoxe d'un consensus multilatéral en crise à cause du diktat des décisions de quelques-uns* », le Saint-Père a demandé une collaboration « *de manière plus transparente avec les organismes sociaux engagés dans la réduction du fossé entre richesse et pauvreté* ».

Pour Benoît XVI « *la faim et la malnutrition sont inacceptable dans un monde disposant de grandes capacités productrices, de ressources et de connaissances suffisantes à mettre un terme à ce drame. Il faut maintenant globaliser aussi la solidarité, dans le respect de chaque composante de la société mondiale et de ses capacités propres* » et il poursuit en appelant à la résolution du sous-développement, « *dont la faim et la malnutrition sont des conséquences. La pauvreté et la malnutrition ne sont pas une fatalité provoquée par les changements climatiques ou des catastrophes naturelles* ». Il en appelle à un devoir de justice envers les affamés, car « *le droit premier à l'alimentation est étroitement lié à la défense de la vie humaine* ». C'est bien pourquoi il faut se mettre d'accord sur de nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement rural. Mais il met en garde contre un tel développement qui ne serait pas

accompagné « *d'une distribution efficace de la production correspondant aux besoins essentiels à satisfaire* ».

(Vatican Information Service)

L'utilisation non alimentaire des produits agricoles est néfaste

L'Observateur permanent du Saint-Siège auprès de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), Monseigneur Renato Volante, a participé aux travaux de la Conférence régionale de l'Organisation pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Brasilia vers le 15 avril.

Soulignant que « *le manque d'une nutrition adaptée empêche le plein développement de la personnalité des hommes et des femmes, et qu'il est une négation évidente de leurs droits, à commencer par leur droit fondamental à la vie qui, dans la nourriture, a son élément indispensable* », il faut que tout ce que la technique, la technologie et les nouvelles recherches scientifiques offrent comme avancées soit « *transféré dans une dimension effectivement humaine à l'activité agricole et donc à la production d'aliments* ».

La Conférence se préoccupant plus spécialement de la sécurité alimentaire, l'Observateur du Saint-Siège a rappelé que les niveaux d'insécurité alimentaire, notamment dans les Caraïbes, « *sont déterminés par une série de facteurs qui ont, dans la pauvreté, dans la base économique limitée, et dans les marges réduites de possibilité de travail, leur origine ou leur point d'arrivée* ». Monseigneur Volante a pointé du doigt l'effet néfaste que peut avoir l'augmentation de l'utilisation non alimentaire des produits agricoles, comme, par exemple, la production de biocarburants. Bien que participant à la protection du milieu et de la biodiversité, elle est une des causes majeures de l'énorme augmentation des prix et aussi « *d'un changement rapide de l'utilisation des terrains agricoles soumis à des cultures intensives qui les appauvrissent. Tout cela a un impact mondial qui, tout en présentant des avantages pour les agriculteurs producteurs, a, de fait, des conséquences négatives sur les niveaux de pauvreté dans les régions qui dépendent de l'importation d'aliments et de la conservation des terrains* ».

(Agence Fides)

Le droit à la santé est un droit universel

S'adressant au Conseil des droits de l'homme de l'ONU dont la septième session s'est tenue dans la seconde quinzaine de mars à Genève, Monseigneur Silvano Maria Tomasi, l'Observateur permanent du Saint-Siège auprès des Nations unies à Genève, a redit

la position du Saint-Siège en la matière : le droit à la santé est un droit universel pour tous les êtres humains dès leur conception jusqu'à leur mort naturelle.

Dans l'actuelle prise de conscience de la nécessité du développement durable, il a insisté sur cette nécessité impérative qu'est d'œuvrer pour le développement intégral des peuples, car il est le seul garant d'un « *avenir plus sûr pour la famille humaine, ce qui suppose une assistance sanitaire adéquate pour tous et l'élimination des pandémies comme celle du SIDA* ».

(Infocatho)

On ne peut accepter l'euthanasie directe

Au cours du discours qu'il a tenu devant les participants à la 14^{ème} Assemblée Générale de l'Académie pontificale pour la vie et au Congrès international organisé en marge de cette Assemblée générale et consacré aux orientations éthiques et pratiques de l'assistance aux malades graves et incurables, Benoît XVI a souligné que pour le chrétien toute vie qui s'éteint est « *une nouvelle naissance et une existence nouvelle, offerte par le Ressuscité à ceux qui ne se sont pas opposés volontairement à son Amour* ». Cette rencontre du mourant avec « *la Source de la vie représente un don qui a une valeur pour tous, qui enrichit la communauté des fidèles toute entière* ». D'où l'obligation pour cette communauté de donner au mourant toute l'attention possible : *Aucun croyant ne devrait mourir dans la solitude et dans l'abandon* ».

Mais l'Eglise n'est pas seule à devoir manifester cette attention, ce rôle incombe à la société tout entière qui est appelée « *à travers ses institutions sanitaires et civiles, à respecter la vie et la dignité du malade grave et du mourant* ». S'il appelle de ses vœux que la société assure à chacun « *le soutien nécessaire par des thérapies et des interventions médicales adéquates* » qui tiennent compte « *du devoir moral de fournir – de la part du médecin – et d'accueillir – de la part du malade – ces moyens de préservation de la vie qui, dans la situation concrète, sont 'ordinaires'* », Benoît XVI demande qu'on soit très prudent en ce qui concerne les thérapies *significativement risquées* ».

Ce sont les situations engendrées par les grandes villes où « *les possibilités d'euthanasie deviennent pressantes, surtout quand s'y mêle une vision utilitariste vis-à-vis de la personne* ». A ce sujet, a déclaré le Saint-Père, *je profite de l'occasion pour rappeler une fois encore la condamnation éthique ferme et constante de l'euthanasie directe, selon l'enseignement pluri-séculaire de l'Eglise* ».

(Agence Fides)

En bioéthique l'Eglise doit proposer des orientations

Non seulement il faut encourager les sciences biomédicales, mais faut proposer des orientations éthiques et morales sur les questions de bioéthique. C'est ce que Benoît XVI a déclaré aux participants à l'Assemblée plénière de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

« *Le Magistère de l'Eglise ne peut et ne doit pas intervenir à propos de chaque nouveauté de la science, mais il a le devoir de rappeler les grandes valeurs en jeu et de proposer aux fidèles et à tous les hommes de bonne volonté les principes et les orientations éthiques et morales concernant les nouvelles questions importantes* ».

Le Saint-Père a ensuite tenu à rappeler les deux critères fondamentaux pour le discernement moral en la matière : « *le respect inconditionnel de l'être humain comme personne, de sa conception à sa mort naturelle et le respect de l'originalité de la transmission de la vie humaine à travers les actes propres des conjoints* ». C'est en se fondant sur ces critères qu'il a déclaré que la congélation d'embryons humains, le diagnostique pré-implantatoire, les expériences de clonage et la fécondation artificielle hors du corps humain, etc... on forçait « *la barrière placée pour sauvegarder la dignité humaine* ».

Si l'Eglise apprécie et encourage les progrès des sciences biomédicale, a rappelé Benoît XVI, parce qu'ils ouvrent des perspectives thérapeutiques inconnues jusqu'ici, elle ressent en même temps « *le devoir d'éclairer les consciences de tous, afin que le progrès scientifique soit vraiment respectueux de tout être humain, dont la dignité de personne doit être reconnue puisque celui-ci est créé à l'image de Dieu* ».

(Infocatho)

Développement global respectueux et promotion intégrale de la personne

C'est sur ce thème qu'ils avaient choisi pour l'Assemblée de leur Fondation que Benoît XVI s'est adressé aux membres de *Centesimus Annus pro Pontifice* en soulignant le fait que ce développement et cette promotion mettaient en valeur « *l'apport que les associations basées sur le volontariat et les fondations sans but lucratif peuvent offrir avec d'autres sujets communautaires pour renforcer la solidarité et le tissu social* ».

En ce qui concerne le développement harmonieux, celui n'est possible que si « *les choix économiques mis en acte tiennent compte des principes fondamentaux qui le rendent accessible à tous, notamment ceux de subsidiarité et de solidarité* ». Pour le Saint-Père, il faut toujours revenir à la personne « *créée à*

l'image de Dieu et voulue par Lui pour conserver et administrer les immenses ressources du monde créé ». Et dans notre monde globalisé contemporain, il faut arriver à globaliser « *les attentes de solidarité, dans le respect et la mise en valeur de l'apport de chaque membre de la société. La croissance économique ne doit jamais être séparée de la recherche d'un développement humain et social intégral* ».

(Agence Fides – Vatican Information Service)

Il faut promouvoir la dignité de la femme

Que ce soit au Vatican par sa plus haute autorité, ou aux Nations-Unies par l'Observateur du Saint-Siège, l'Eglise s'investit avec force en faveur de la dignité et de l'égalité de l'homme et de la femme dans le monde.

En recevant début février les participants au congrès international intitulé « *Femme et homme, l'Humanum dans sa plénitude* », organisé par le Conseil pontifical pour les laïcs à l'occasion du vingtième anniversaire de la Lettre Apostolique « *Mulieris Dignitatem* », Benoît XVI a dénoncé toutes les discriminations contre la femme qu'il s'agisse des abus machistes ou de l'utilisation de la femme objet dans la publicité.

Soulignant que « *la relation homme-femme dans sa spécificité, réciprocité et complémentarité constitue sans aucun doute un point central de la question anthropologique aussi décisive dans la culture contemporaine* », il a rappelé que l'unité-dualité de l'homme et de la femme « *se base sur le fondement de la dignité de chaque personne, créée et imaginée à la ressemblance de Dieu (...) en évitant une uniformité indistincte et une plate égalité et appauvrie tout autant qu'une différence abyssale et conflictuelle* ». Il s'ensuit que « *lorsque l'homme et la femme prétendent être autonomes et totalement auto-suffisants, ils risquent de rester enfermés dans une auto-réalisation qui considère comme une conquête de la liberté, le dépassement de tout lien naturel, social ou religieux, alors qu'elle les réduit en réalité à une oppressante solitude* ».

Il ne s'agit pas, pour autant, de rester figé dans des schémas d'autrefois. Benoît XVI appelle de ses vœux une nouvelle anthropologie, basée sur la tradition chrétienne, mais qui incorpore toutes les avancées scientifiques et les sensibilités culturelles actuelles. Cela permettra d'approfondir aussi bien l'identité féminine que celle de l'homme « *dont il n'est pas rare qu'elle soit l'objet elle aussi de réflexions partiales et idéologiques* ».

Pour le Saint-Père, le rôle des chrétiens est de combattre les discriminations, là où la femme « *est sous-estimée par le seul fait d'être une femme, où l'on recourt à des arguments religieux ou aux pressions familiales, sociales et culturelles, pour soutenir la*

disparité des sexes, où sont commis des actes de violence à l'égard de la femme en la rendant objet de mauvais traitements et d'exploitation publicitaire ».

C'est aussi face aux instances internationales que l'Eglise veut également défendre la promotion des femmes. Un mois après ce discours de Benoît XVI, l'Observateur Permanent du Saint-Siège à l'ONU, Monseigneur Migliore s'est adressé aux membres de la 52^{ème} session de la Commission des Nations Unies sur le statut de la femme dans le monde. Parlant de ce qui devait être fait afin que « *l'égalité et la dignité de toutes les personnes humaines soient totalement respectées* » il a, en particulier, demandé un effort commun de la société et des organisations confessionnelles pour promouvoir le plein accès des femmes au développement des programmes et des schémas de financement. Dans ce domaine il a cité les programmes de micro crédit qui « *démontrent que l'ingéniosité humaine a la possibilité de créer des solutions nouvelles et innovantes* ».

Il y a évidemment tout ce qui concerne l'accès à l'éducation des femmes et des petites filles. Tout ce qui est fait en faveur de l'égalité d'accès à l'éducation reçoit un encouragement sans failles du Saint-Siège. D'ailleurs, a-t-il tenu à souligner, « *dans de nombreuses régions du monde, les institutions d'éducation catholiques continuent d'enregistrer un recrutement en majorité féminin et travaillent ainsi à la promotion de la femme dans la société* ».

A Vienne (Autriche), participant au Forum des Nations Unies contre le trafic d'êtres humains, Mgr Agostino Marchetto, secrétaire du Conseil pontifical pour la Pastorale des migrants et des personnes en déplacement, a déclaré qu'on ne pouvait ignorer le sang, la sueur et les larmes des victimes du trafic d'êtres humains qui est un phénomène honteux dont le profit est évalué à 32 millions de dollars. Mais l'indignation ne suffit pas. Il faut que soient renforcées les mesures prévues par les lois de façon à les rendre efficaces, car ce problème découle de diverses situations. La pauvreté, en premier lieu « *qui pousse les personnes à chercher un avenir meilleur en dépit des risques encourus et les rend extrêmement vulnérables* ». L'appât du gain qui renforce « *ce phénomène immoral et criminel* ». Il faut donc s'opposer aux activités criminelles et défendre les victimes en s'appuyant sur les droits de l'homme.

(Vatican Information Service - Fides - Infocatho)

Il faut rechercher le plein emploi

Début février, l'Observateur permanent du Saint-Siège à l'ONU, Monseigneur Celestino Migliore, a plaidé pour le plein emploi et des conditions de vie dignes surtout pour les jeunes en s'adressant aux participants à la 46^{ème} session de la Commission pour le développement social (ECOSOC).

Trouver un emploi à long terme avec des perspectives de promotion méritée, voilà qui donne aux jeunes en recherche d'un premier emploi confiance dans l'avenir ! Aider les personnes ayant un bas salaire à vivre de façon digne devrait être une des priorités de toute société saine, car l'absence de telles mesures qui entraînent la désintégration du social « *offensent la dignité humaine* ».

C'est pourquoi le Saint-Siège préconise des chemins de solutions, comme l'écoute des personnes, une écoute qui tienne compte de leurs besoins. Il faut protéger les salaires des familles, garantir les travailleurs contre les crises financières. Et avant tout il faut que les besoins des pauvres soient considérés comme une priorité, non seulement sous la forme d'actions caritatives, mais en leur permettant grâce à un dialogue sans préalable de rechercher en commun « *des solutions aux problèmes qui les concernent et des structures qui les mettent en mesure de prendre une part active dans les décisions* ».

(Infocatho)

Les bombes à sous-munitions doivent être éliminées

A deux reprises durant ces derniers mois, le Saint-Siège a pris position concernant les bombes à sous-munitions. Que ce soit au mois de janvier devant un groupe d'experts, ou fin mai à Dublin devant les participants à la conférence diplomatique réunie sur ce sujet, l'Observateur permanent du Saint-Siège près les institutions de l'ONU à Genève, Monseigneur Silvano Tomasi, s'est efforcé de souligner l'aspect humain, de dignité humaine que représente le maintien de tels armements : « *La dignité humaine est prioritaire, dans l'intérêt des victimes, de même que la prévention et la stabilité ainsi que le concept de sécurité dès le plus bas niveau d'armement* ».

Rappelant la phrase célèbre selon laquelle « *la paix n'est pas seulement l'absence de guerre* », Monseigneur Tomasi a pointé du doigt la globalisation actuelle du monde qui fait que « *les problèmes des uns sont les problèmes de tous et donc ce qui n'est pas fait aujourd'hui sera à faire demain avec encore plus de souffrance, de coûts économiques et de blessures plus profondes à soigner* »..

Appelant les pays participants à la conférence à tout faire pour adopter un plan d'élimination de ce type d'armement, l'Observateur permanent du Saint-Siège a prôné un partenariat entre les Etats, les Nations Unies, les organisations internationales, le Comité de la Croix Rouge et les ONG comme étant « *le secret d'une réussite commune et un élément indispensable pour atteindre l'objectif du futur plan* ». Enfin, rappelant les paroles de Paul VI devant les Nations Unies en 1995, selon lequel « *on ne peut aimer avec les armes à la main* », il a fortement

souligné l'espoir d'un résultat positif des discussions de la conférence : « *Le monde attend un acte de foi en la personne humaine et les plus grandes aspirations pour vivre en paix et sécurité, un engagement pour faire de la solidarité la plus belle expression de l'unité de la famille humaine et de son destin commun* ».

(Vatican Information Service)

Les migrants et les itinérants ont une famille qu'il faut protéger

Le 15 mai dernier le Saint-Père recevait les membres de l'Assemblée plénière du Conseil Pontifical de la Pastorale pour les Migrants et les Itinérants, devant lesquels il a plaidé une fois de plus en faveur de la famille, insistant sur le fait qu'il fallait que l'Eglise s'engage « *à maintenir une unité de vision et d'action entre les deux 'ailes' (migration et itinérance) de la mobilité humaine notamment en ce qui concerne la famille* ».

Revenant sur son voyage aux Etats-Unis, il a rappelé qu'il avait plaidé pour qu'y soit poursuivi « *la tâche d'accueil de tous ces frères et sœurs qui y arrivent, en venant, en général, des pays pauvres* ».

Pour le migrant et l'itinérant, peut-être encore plus que pour le sédentaire, la famille est « *la cellule originelle de la société, qu'il ne faut pas détruire, mais qu'il faut défendre avec courage et patience* »

(Agence Fides)

Agir pour les Sans domicile fixe, c'est voir en eux le Christ souffrant et ressuscité

A la mi-février ont été rendues publiques les Recommandations formulées par les participants à la Première Rencontre Internationale pour la Pastorale des « sans domicile fixe » (SDF) organisée fin novembre par le Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Itinérants.

Parmi ces conclusions et ces recommandations, il faut noter l'implication nécessaire de l'Eglise « *dans une société qui lit les rapports sociaux en fonction des intérêts économiques* ». L'Eglise y assume la mission de « *restituer la valeur de la gratuité, de la relation dans son sens le plus profond* ». Si elle s'est engagée – par le biais de ses institutions – à secourir les SDF grâce à des cantines, des accueils, des cours d'insertion, etc., il lui est néanmoins demandé de ne pas « *faire cavalier seul* ». Elle doit promouvoir la collaboration entre institutions ecclésiales, mettre fin à une espèce d'esprit de compétition. Elle doit promouvoir la coopération avec les autorités civiles, les autres dénominations religieuses et les institutions non confessionnelles.

Parmi les 36 recommandations de ces Actes de la Rencontre, il y a des suggestions telles que la mise à disposition de biens ecclésiastiques pour en faire des logements économiques ou des hospices, une formation du clergé sur la Doctrine sociale de l'Eglise et le soin pastoral des pauvres et des exclus. Le Conseil Pontifical, quant à lui, s'investira dans la publication d'une liste des organisations travaillant avec les sans domiciles fixes « *afin de faciliter l'échange des 'modèles' et que soient rendues plus simples la communication et la coordination* ».

(Agence Fides)

L'activité caritative de l'Eglise doit être signe d'amour

En recevant en audience les participants à l'Assemblée plénière du Conseil pontifical *Cor Unum*, Benoît XVI a insisté sur la particularité de l'activité caritative de l'Eglise : *ceux qui travaillent dans les multiples formes (de cette activité) ne peuvent pas se contenter seulement d'un travail technique ou de résoudre des problèmes et des difficultés matériels. L'aide qu'ils offrent ne doit jamais se réduire à un geste philanthropique, mais il doit être une expression tangible de l'amour évangélique* ».

Insistant sur le thème de cette Assemblée plénière qui pointait les qualités humaines et spirituelles de ceux qui travaillent dans l'activité caritative de l'Eglise, Benoît XVI a rendu grâce à la mobilisation et au dévouement de ceux qui « *dépensent leur temps et leurs énergies pour faire parvenir non seulement des aides matérielles, mais aussi un soutien de consolations et d'espérance à ceux qui se trouvent dans des conditions difficiles, en développant une sollicitude constante pour le bien véritable de l'homme. C'est ainsi que l'activité caritative occupe une place centrale dans la Mission évangélisatrice de l'Eglise* ».

Abordant le sujet de la formation permanente, le Saint-Père a souligné qu'en plus des compétences techniques spécifiques à acquérir, « *ceux qui travaillent dans les organismes caritatifs de l'Eglise se doivent d'acquérir la formation du cœur* ». Il faisait ainsi référence à son Encyclique « *Deus Caritas est* » (n° 31a).

(Agence Fides)

Inauguration de l'Académie des sciences humaines et sociales

Résultat de plus de dix ans de collaboration et de dialogue interdisciplinaire entre sciences sociales et sciences religieuses et entre savoir humaniste et scientifique, l'Académie des sciences humaines et sociales, parrainée par le Conseil pontifical de la culture, a été inaugurée le 17 avril à l'Abbaye de

Sainte Croix de Jérusalem qui a accepté de la loger. Il s'agit de la conclusion d'une expérience qui a réuni des professeurs des universités laïques et ecclésiastiques du diocèse de Rime qui a également impliqué plus de 120 professeurs d'universités internationales.

Le but de cette académie est de combler un vide culturel, opposant le concept de l'unité du savoir à la spécialisation minutieuse qui affecte l'université et la culture moderne.

Le Président du Conseil pontifical de la culture, Monseigneur Gianfranco Ravasi, a illustré l'utilité de l'Académie dans une conférence intitulée « *Texte sacré et religions* » dans laquelle il a montré que tous les grands cultes se fondent sur un texte dont, ensuite, ils cherchent à montrer les sources : un texte qui cache toujours un message transcendant qui traverse le temps et l'espace.

(Agence Fides)

L'Eglise et la situation des chrétiens en Chine

Au cours de sa première réunion au Vatican, la commission instituée par Benoît XVI pour étudier les questions de première importance sur la vie de l'Eglise en Chine a voulu tout d'abord évaluer l'impact qu'a pu avoir en Chine la lettre que le Pape a adressé aux catholiques chinois le 27 mai 2007. Selon le communiqué de la Salle de Presse du Vatican, « *il a été tenu compte des principes théologiques ayant inspiré la démarche de Benoît XVI pour envisager les développements au sein de la communauté catholique* ».

Il s'est agi de l'évangélisation dans le contexte particulier de la Chine, de la nature et de la structure de l'Eglise, des exigences de vérité et de charité, du gouvernement des diocèses ainsi que de la formation. Il a été fait mention tout particulièrement de la *volonté d'un dialogue respectueux et constructif avec les autorités chinoises*. Enfin, en recevant les membres de la commission, le Pape a rappelé la journée mondiale de prière pour l'Eglise en Chine, fixée au 24 mai.

(Vatican Information Service)

Importance et dangers de la communication

« *C'est la communication qui révèle la personne, qui crée les rapports authentiques et les communautés et qui permet aux être humaines de mûrir en connaissance, en sagesse et en amour* » a déclaré Benoît XVI aux participants à une Rencontre organisée fin mai par le Conseil Pontifical des Communications Sociales. Il a en même temps rappelé qu'elle n'est pas « *le simple produit d'un hasard pur et fortuit ou de nos capacités humaines* ». Pour un chrétien, elle reflète sa participation à l'Amour Trinitaire.

Il a insisté sur la vérité qui doit être le but des communications humaines : « *Un communicateur peut tenter d'informer, d'éduquer, de s'entretenir, de convaincre, de reconforter, mais la valeur finale de n'importe quelle communication réside dans son caractère véridique* ».

Cette rencontre concernait autant la communication que l'enseignement supérieur. Elle avait pour thème « *L'identité et la mission d'une faculté de communication dans l'université catholique* ». Pour le Président du Conseil pontifical des communications sociales, Monseigneur Claudio M. Celli, si la reconnaissance de la vérité et sa communication à tous les hommes doit être le but principal des médias catholiques, « *la confrontation et le dialogue avec ceux qui travaillent dans ce domaine jouent un rôle très important pour s'engager de plus en plus sérieusement et consciemment au service de l'Eglise* ».

Le côté académique de cette rencontre a, pour sa part, permis à Benoît XVI de demander une attention plus grande « *aux programmes académiques dans le domaine des moyens de communication sociale, en particulier envers les dimensions éthiques de la communication entre les personnes* ». Cette formation ne doit être ni un exercice technique, ni un simple désir des donner des informations, mais bien une invitation « *à promouvoir la vérité dans l'information et à faire réfléchir nos contemporains sur les événements, afin d'être des éducateurs des hommes d'aujourd'hui, et afin d'édifier un monde meilleur* ».

(Agence Fides)

L'orchestre philharmonique de Chine au Vatican

Après l'exécution, le 7 mai, du Requiem de Mozart par les chœurs de l'Opéra de Shanghai et l'orchestre philharmonique de Chine sous la direction de Long Yu, Benoît XVI a salué cet événement non seulement pour les moments de beauté que ce concert lui avait procuré, mais aussi pour la possibilité qui lui avait été offerte « *d'entrer en contact, d'une certaine manière, avec la réalité vivante du monde de la Chine* ».

Soulignant l'espèce de défi que représentait l'exécution par des artistes chinois d'un chef d'œuvre de la musique occidentale, il a ajouté que : « *La musique, et plus généralement l'art, peuvent devenir un véhicule privilégié de rencontre et de connaissance réciproque, et d'estime entre des populations et des cultures différentes ; un moyen à la portée de tous, pour valoriser le langage universel de l'art* ».

(Agence Fides)

Décès du Cardinal Bernardin Gantin, Doyen émérite du Collège des Cardinaux

Au terme de la messe de requiem célébrée dix jours après le décès à Paris à l'âge de 86 ans du Cardinal Gantin, Benoît XVI a déclaré : « *sa personnalité, humaine et sacerdotale, représentait une synthèse merveilleuse des caractéristiques de l'esprit africain avec celles qui sont propres à l'esprit chrétiens, de la culture et de l'identité africaine et des valeurs évangéliques* ».

Pour le Saint-Père son style humble et simple « *doit certainement être recherché dans les sages paroles que sa Maman voulut lui dire quand il devint Cardinal, le 27 juin 1977 : 'N'oublie jamais le lointain et petit village dont nous provenons* ».

(Agence Fides)

Décès de Chiara Lubich : Condoléances de Benoît XVI

A l'annonce du décès à l'âge de 88 ans de Chiara Lubich, fondatrice du mouvement des *Focolari*, Benoît XVI a envoyé un télégramme au co-président du mouvement, l'Abbé Oreste Basso, dans lequel il rend hommage à son « *constant engagement en faveur de la communion dans l'Eglise, dans le dialogue œcuménique et la fraternité entre les peuples* ».

Dans une lettre qu'il a adressée au Cardinal Secrétaire d'Etat Tarcisio Bertone qui présidait les obsèques, le Pape rendait grâce « *pour le service que Chiara Lubich a rendu à l'Eglise : service silencieux et décisif, en accord avec le magistère de l'Eglise : 'Les Papes, disait-elle, nous ont toujours compris'* ».

(Infocatho)

Publication de l'Annuaire Pontifical 2008

Présenté au Pape fin février, ce nouvel annuaire permet de voir l'évolution de l'Eglise catholique en un an. C'est ainsi que Benoît XVI a érigé huit nouveaux Sièges épiscopaux ainsi qu'une Préfecture Apostolique, qu'il a institué deux Sièges Métropolitains et un Vicariat Apostolique. Dans ce nouvel annuaire figurent les 169 nouveaux évêques qu'il a nommés en 2007.

Sur le plan des statistiques, il est intéressant de noter qu'entre 2005 et 2006 le nombre de catholiques dans le monde est passé de 1.115 millions à 1.131 millions, soit une augmentation de 1,4 %. Il y a eu également une augmentation du nombre des évêques de l'ordre de 1,2 %, passant de 4.841 à 4.898. Si cette augmentation concerne tous les continents, elle est plus accentuée en Asie et en Amérique latine, notamment. L'Afrique, l'Europe et l'Océanie restent néanmoins un peu en dessous de la tendance générale.

Il y a eu également une augmentation du nombre de prêtres, mais moins forte, de l'ordre de 0,21 %, le nombre de prêtres diocésains et de religieux passant de 406.411 en 2005 à 407.262 en 2006. Quand on regarde ce chiffre par rapport aux régions continentales, on peut observer une restructuration de la présence des prêtres en Europe et en Amérique à l'avantage de l'Afrique et de l'Asie.

Enfin, en ce qui concerne les séminaristes qui se destinent à devenir prêtres, leur nombre a également légèrement augmenté de l'ordre de 0,9 %. Ils sont au nombre de 115.480.

(Agence Fides)

Annuaire statistique de l'Eglise

Cet annuaire fournit les données relatives à la situation et aux actions que l'Eglise a menées entre 2000 et 2006 dans le monde.

C'est ainsi que le chiffre global des catholiques est resté stable, autour de 17,3 % de la population mondiale. Le nombre de baptisés est passé de 130 millions en 2000 à 158,3 millions en 2006. C'est l'Afrique qui compte la plus grande croissance, alors que l'Asie reste stable et que l'Amérique et l'Océanie cette croissance est moindre que celle de la population. L'Europe, elle, a eu une croissance inférieure à 1 %.

Il y avait en 2006 4.898 évêques, alors qu'ils n'étaient que 4.541, soit une augmentation de 7,68. Le clergé diocésain et religieux a légèrement augmenté, passant de 405.178 à 407.262 avec de grandes disparités entre les continents. C'est ainsi qu'en Afrique et en Asie la croissance a été respectivement de 23,24 % et de 17,71 %, alors qu'en Europe et en Océanie il y a eu une baisse de 5,75 % et de 4,37 %. C'est le clergé diocésain qui a légèrement augmenté, alors que les religieux voient leur nombre continuer à diminuer.

(Vatican Information Service)

Le Prix « Path to Peace » remis au Président du Salvador

Antonio Saca Gonzalez, Président du Salvador, a reçu à New York le 10 juin le prix que la Fondation « Path to Peace » (*Chemin vers la paix*) attribue chaque année à une action méritoire au sein des relations internationales.

Le Président salvadorien a reçu cette distinction, créée en 1991 par l'Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'ONU, pour avoir d'une part dressé une carte de la pauvreté dans le monde et identifié les zones de misère afin de mieux œuvrer à leur éradication, d'autre part pour son action en faveur de la paix civile dans son pays.

(Vatican Information Service)

AFRIQUE

Afrique du Sud : Sévère condamnation des actes xénophobes

Dès le début de la vague de xénophobie contre les immigrés, l'Archevêque de Johannesburg et Président de la Conférence des Evêques catholiques d'Afrique du Sud (SACBC), Monseigneur Buti Tihagale, a exprimé « *la profonde honte et l'inquiétude* » de l'Eglise. Dans un communiqué il a insisté sur les droits élémentaires de l'homme « *qui font partie de notre dignité d'êtres humains, donnée par Dieu. Dieu nous a créés tous égaux et nous a créés pour la vie en communauté. (...) Personne n'a le droit de nier notre dignité donnée par Dieu, ni nos droits de l'homme, comme nous l'avons vu dans la lutte contre l'apartheid. Mais une nouvelle mentalité d'apartheid tue notre pays et notre dignité* ».

Quant aux catholiques qui sympathisent avec ceux qui sont violents et participent aux marches contre les « étrangers », l'Archevêque de Johannesburg les met en garde : ils font un pas vers l'enfer. « *J'interdis à tous les catholiques de l'archidiocèse d'aider ces personnes turbulentes et d'approuver leur comportement. Je fais appel aux catholiques et aux personnes de bonne volonté pour qu'ils soient les premiers à accourir en aide à leurs voisins qui ont été traités si brutalement. (...) Je demande enfin aux victimes de ces violences de nous pardonner nos péchés* ».

Les évêques du Mozambique ont, à leur tour, exprimé leur « *profonde inquiétude pour la situation de nos sœurs et frères mozambicains résidant dans la proche Afrique du Sud* ». Dans un message de condamnation des violences xénophobes, ils rappellent que « *plus de 40 mozambicains ont été lynchés sans motif et plus de 30.000 autres ont été contraints de retourner à l'improviste dans leur pays, dépouillés de leurs biens, n'important avec eux que le poids de la souffrance morale et matérielle* ». Après avoir essayé de trouver les origines de cette violence dans « *la détérioration des conditions sociales, l'injuste distribution de la richesse, l'exploitation de la force de travail bon marché des étrangers, au détriment des demandes de travail et d'un salaire équitable des sud-africains eux-mêmes* », les évêques mozambicains déclarent : « *Nous pensons que la xénophobie et toutes les formes d'extrémisme constituent une grave offense à Dieu, car elles violent la dignité de la personne humaine* ».

(Agence Fides)

Angola : Bien qu'au-dessus des partis, l'Eglise a le souci des règles démocratiques

Au sujet des élections législatives qui auront lieu les 5 et 6 septembre, les évêques d'Angola rappellent

qu'une « *démocratie authentique est le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de la personne humaine, le respect des droits de l'homme, le souci du bien commun, comme fin et critère régulateur de la vie politique* ».

Les évêques justifient cet appel en soulignant que « *l'Eglise comme les meilleures forces de la société, en collaboration avec la Commission nationale électorale, est appelée à travailler pour éduquer la population au respect des idées de l'autre et des règles du jeu démocratique. Cette éducation civique constituera un vrai antidote à la méfiance des électeurs, à l'abstention du vote, aux tentatives de corrompre les électeurs* ».

(Agence Fides)

Congo RD : Non à « l'épidémie » de violences sexuelles

Les instituts religieux de la Province du Katanga dans l'Est de la République démocratique du Congo ont dans un communiqué lancé un cri d'alarme au sujet des exactions répétées des bandes et groupes armés : « *Face à la situation inhumaine et injustifiée qui continue dans l'Est du pays, caractérisée par des violences de tout genre, par des abus sexuels en série et par la banalisation de la vie de nos frères et sœurs, nous supérieurs généraux des congrégations religieuses qui travaillent dans la Province du Katanga nous ne pouvons nous taire* » !

Concernant les violences sexuelles, ils affirment qu'ils sont des faits « *terrifiants et innombrables qui constituent une tragédie assimilable à une 'épidémie' dont le déracinement doit nous mobiliser tous* », d'autant plus qu'apparemment la plupart de ces crimes restent impunis : « *nous déplorons l'indifférence complice et coupable des autorités civiles et militaires et de la communauté internationale, face à une catastrophe humanitaire parmi les pires de l'histoire de l'humanité* ».

(Agence Fides)

Côte d'Ivoire : Appel des évêques pour des élections honnêtes et transparentes

Après que la date des futures élections présidentielles (le 30 novembre prochain) ait été connue, le Vice-président de la Conférence épiscopale de Côte d'Ivoire, l'Archevêque de Gagnoa, Mon-seigneur Barthélémy Djabla, a lancé un appel aux Ivoiriens leur demandant de « *se mobiliser et de travailler dans le calme pour préparer les élections, afin qu'elles soient honnêtes et transparentes* ».

Rappelant que l'Eglise est au service de toute la population chrétienne et des autres confessions religieuses, il a justifié la rencontre des évêques avec le Président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) qui est l'un des candidats à cette élection par le fait que l'Eglise veut apporter sa contribution dans le cadre du processus de paix, bien qu'elle n'ait pas à s'immiscer dans les entreprises politiques. Mais, a précisé Monseigneur Djabla, elle a le devoir d'intervenir pour aider les dirigeants à faire respecter les droits de l'homme et la dignité de l'être humain créé à l'image de Dieu.

(Agence Fides)

Kenya : L'Eglise demande une enquête indépendante sur des tortures infligées à des rebelles

L'évêque de Kitale, Monseigneur Maurice Anthony Crowley, a demandé une enquête sur des cas présumés de torture commis par l'armée. Environ 1.200 personnes accusées d'avoir pris part aux opérations du *Sabaot Land Defence Force (SLDF)* ont affirmé avoir été torturées par les forces de l'ordre. Si une enquête indépendante menée par l'ONU ne fait pas la vérité sur ces faits, déclare l'évêque, on risque de nouveaux ressentiments et une nouvelle flambée de haine.

Autre foyer de tension, les accusations de meurtre de certains de ses leaders lancées par la secte des Mungiki. Pour l'Eglise catholique qui a été dans le passé très critique à l'égard de cette secte, il faut que le gouvernement amorce un dialogue avec elle. Dans une déclaration commune, l'Archevêque de Nairobi, d'autres prélats catholiques ainsi que des représentants des Eglises anglicane et presbytérienne, affirment qu'il ne faut pas traiter cette secte de « *petite force que l'on peut exclure seulement par des déclarations à la radio et à la télévision. Il faut une autre stratégie pour affronter cette secte* ». Même si, par le passé, les Mungiki ont effrayé la population par la brutalité de leurs actes, ce n'est pas par la campagne répressive lancée par le gouvernement qu'on fera prévaloir la paix. Il faut, disent les chefs religieux, écouter « *ces jeunes qui sont énergiques, en général instruits, mais sans travail et contraints de vivre dans la pauvreté absolue. Ils ne peuvent mourir de faim pendant que les riches et l'élite mangent le superflu* ».

C'est pour l'Eglise catholique un signe de plus de l'utilisation instrumentale du tribalisme à des fins politiques, utilisation que les évêques locaux ne cessent de dénoncer depuis vingt ans et qui ont mené aux affrontements que le Kenya a eu à subir à intervalles plus ou moins réguliers.

(Agence Fides)

Mozambique :

♦ **Augmentation du coût de la vie : les évêques lancent un cri d'alarme.** « *Nous sommes extrêmement préoccupés par la situation que vit le pays à cause des protestations* » sanglantes ont affirmé les évêques dans un communiqué. C'est ainsi que dès le mois de février la hausse des transports urbains avaient suscité des réactions telles que le gouvernement se vit forcé de faire machine arrière.

Le communiqué de la Conférence épiscopale dénonce les pertes humaines et matérielles et signale que les hausses des biens de première nécessité dues à la hausse du prix du pétrole ne sont pas compensées par une augmentation des salaires. « *Cette situation est une conséquence de la corruption généralisée, surtout dans le secteur public. Et ce qui préoccupe le plus les citoyens est de constater que la lutte contre la corruption n'est pas conduite avec la lucidité nécessaire* ».

(Agence Fides)

♦ **Non à la culture de mort imposée par d'autres !** Dans un document publié à la fin de leur assemblée générale, les évêques catholiques ont abordé le problème de l'avortement qui est « *une question très préoccupante du fait qu'il existe et qu'un projet vise sa légalisation et dépenalisation* ».

« *Nous sommes pour la sauvegarde de la santé et de la vie de la femme mais cette sauvegarde ne doit pas être obtenue par un échange avec la vie de celui qui ne peut se défendre d'aucune façon* ». De plus, disent les évêques, ce qui est dramatique, c'est que la plupart des avortements ne vise pas à sauver la vie de la femme. Il s'agit dans la plupart des cas de « *motivations égoïstes ainsi que d'intérêts économiques, en lien avec une culture de mort, avec l'appauvrissement de la conscience humaines et avec la perte des valeurs authentiques* ».

(Agence Fides)

Ouganda : L'accord de cessez-le-feu fin février salué par l'Eglise

L'Archevêque de Gulu, Monseigneur John Baptist Odama, exprimait fin février son soulagement face à la signature à Juba, la capitale du Sud Soudan, de l'accord de cessez-le-feu définitif entre le gouvernement ougandais et l'Armée de Résistance du Seigneur (RLA). Un des points importants de cet accord est celui sur la justice, sur la base duquel les crimes commis par la RLA seront jugés par des tribunaux ougandais et non pas la Cour pénale internationale qui avait émis des mandats de capture à l'égard des dirigeants de la guérilla. Pour ce faire les lois ougandaises seront mises à jour pour être conformes aux standards de la Cour pénale internationale. C'est ce que Monseigneur Odama a rappelé, tout signalant

que les crimes moins graves seraient du ressort de la justice traditionnelle de la population Acholi, ethnique à laquelle appartiennent aussi bien les victimes que les membres de la RLA.

La guerre dans le Nord de l'Ouganda qui a éclaté en 1986 a fait plus de 100.000 victimes et contraint quelque deux millions de personnes à rejoindre les camps de réfugiés.

(Agence Fides)

Somalie : Le dispensaire Baïdoa doté par Benoît XVI assiste désormais 170 patients par jour

Benoît XVI avait fait le geste de donner la collecte de la messe du Jeudi Saint 2007 à Saint Pierre à ce dispensaire géré par la Caritas Somalie et qui se trouve au sud de la Somalie. Ce don lui a permis d'augmenter sa capacité d'accueil pour les quelque 4.000 personnes qui s'adressent à ses structures. Ceci est très important pour la population d'une vaste partie du pays, privé depuis 1991 d'un Etat central.

Selon le Directeur de la Caritas somalienne, ce centre montre qu'il est possible de travailler parmi les somaliens pour améliorer leur bien-être et satisfaire leurs besoins élémentaires avec des ressources limitées. « *Nous croyons que la coopération étroite entre organisations chrétiennes et islamiques est un message important pour le dialogue et la paix, en particulier dans le contexte somalien, marqué par l'hostilité entre les différentes composantes, mais aussi dans le plus large contexte international* », a-t-il ajouté.

(Agence Fides)

Tchad : l'Eglise engagée dans les opérations humanitaires

Le flux continu des réfugiés du Darfour et les tensions le long de la frontière entre le Tchad et la Soudan fait monter l'inquiétude de la population. L'Eglise catholique s'implique largement dans l'aide aux réfugiés. Dans la région de Mongo, a déclaré un responsable catholique, l'Eglise contribue activement au groupe ad hoc constitué dans quatre camps de réfugiés. Elle peut ainsi assister quelques 100.000 personnes.

(Agence Fides)

Zimbabwe : la situation du pays est surveillée de près par l'Eglise

« *Intervenez tout de suite ou nous risquons un génocide* ». Cet appel a été lancé fin mai par la Conférence épiscopale et les leaders des autres confessions chrétiennes à la fin du mois de mai. Leur

appel s'adressait à la Communauté de développement de l'Afrique du Sud, à l'Union africaine ainsi qu'à l'ONU, leur demandant de « *travailler pour arrêter la détérioration de la situation politique et sécuritaire du Zimbabwe* » et prévenait que si rien n'était fait le pays risquait un génocide pareil à celui du Rwanda, du Burundi « *et d'autres points chauds d'Afrique* ».

Cet appel a été relayé par tous les évêques d'Afrique australe, ceux d'Afrique du Sud, du Botswana et du Swaziland qui considéraient en outre que « *l'actuel climat politique et social n'est pas favorable à des élections libres et transparentes* ». Ils ont, en outre, dénoncé les violences systématiques, les intimidations, voire les tortures, des abus des droits de l'homme qui ont frappé « *non seulement ceux dont on considère qu'ils ont voté pour l'opposition, mais aussi ceux qui ont assisté au processus électoral comme observateurs* ».

Enfin, la Commission *Justice et Paix* de la Conférence épiscopale du Zimbabwe a récusé la Commission électorale du pays qui ne peut pas être considérée comme « *un organe indépendant et impartial : tout citoyen de bonne volonté a perdu confiance en elle. Elle ne peut plus être considérée comme fiable pour un ballottage* ».

(Agence Fides)

AMERIQUE

Argentine : Non à une éducation sexuelle sans référence à la nature de la personne

Pour couper court aux polémiques, l'Archevêque de La Plata, Monseigneur Hector Aguer, a indiqué que l'Eglise catholique ne s'opposait pas à l'éducation sexuelle dans les écoles, mais qu'elle demandait aux autorités de proposer des programmes d' « *éducation pour l'amour, la chasteté, le mariage et la famille* ».

Par contre, a déclaré Monseigneur Aguer, l'Eglise s'oppose à un enseignement dans lequel la sexualité humaine est traitée sans référence à la nature de la personne et de ses actes. De même demande-t-elle qu'on évite de se contenter d'informations soit partielles, soit erronées, comme celles concernant la sécurité totale des contraceptifs. De plus, l'Archevêque de La Plata a mis le doigt sur un autre danger résidant dans le fait qu'on veut informer sur la stérilisation chirurgicale, « *car elle promeut une mutilation contraire au bien intégral de la personne : la perte de la capacité de générer ou de concevoir* ».

Il a également dénoncé la *Construction de la citoyenneté*, semblable à ce que promeut l'Espagne sous le titre d' « *éducation pour la citoyenneté* ». Pour l'Archevêque, on tente ainsi de changer le langage des moyens éducatifs pour provoquer un changement dans

la société. Cette nouvelle façon de présenter l'éducation est un projet profondément universitaire « *parce qu'il dépasse le lien entre l'intelligence humaine et la réalité, changeant la définition de l'homme qui ne peut pas se reconnaître comme créature, ni ne peut reconnaître le monde comme création* ».

(Agence Fides)

Bolivie : L'Eglise prise à partie par le gouvernement s'inquiète de la crise politique

Alors que les référendums autonomistes condamnés par le pouvoir central se multiplient, le gouvernement a déclaré que l'Eglise catholique ne pouvait plus exercer son pouvoir en faveur du dialogue entre toutes les parties du pays. La raison invoquée pour cette attaque est le fait que le Cardinal Julio Terrazas avait participé à la consultation de Santa Cruz. Sur quoi la Conférence épiscopale a rétorqué qu'en tant que citoyen bolivien et *cruceño* (originaire de Santa Cruz) le cardinal avait le droit de participer au référendum comme tout autre citoyen et que cela ne le rendait pas suspect.

(Agence Fides)

Brésil : Non à l'utilisation des cellules embryonnaires

La Conférence nationale épiscopale du Brésil a une fois de plus récusé l'utilisation des cellules embryonnaires dans la recherche. Se défendant d'être contre la science ou le progrès la conférence s'est dite être en faveur de la vie. C'est la raison pour laquelle elle a annoncé l'envoi d'une lettre au Tribunal Fédéral Suprême pour lui demander de prononcer l'inconstitutionnalité de la loi dite *Bioseguridad* qui prévoit cette utilisation, car, a dit le Président de la Conférence, Monseigneur Geraldo Lyrio Rocha, « *sauver une vie et en tuer une autre n'est pas une solution, car les cellules embryonnaires sont des êtres vivants qu'on ne peut éliminer* ».

(Agence Fides)

Canada : Les évêques et l'environnement

A l'occasion de l'Année de la Planète Terre, organisée par les Nations Unies, la Conférence épiscopale du Canada a publié une lettre pastorale, intitulée « *Notre relation avec l'environnement : besoin de conversion* ». Les évêques y lancent un appel à la conscience collective pour faire face aux problèmes de l'environnement qui touchent la terre. Ils considèrent que les Canadiens ne sont pas suffisamment conscients de l'héritage appauvri qu'ils vont laisser aux générations futures.

C'est principalement par un changement d'attitude face à la nature, en recréant son harmonie, que l'on peut lutter contre cet appauvrissement : « *Nous devons regarder la nature avec des yeux nouveaux au lieu de la considérer seulement comme une ressource à exploiter* ». D'où des suggestions, comme l'adaptation du mode de vie aux ressources disponibles de la terre, se libérer de l'obsession de posséder et de consommer, choisir « *une joyeuse austérité et une simplicité volontaire* ».

(Agence Fides)

Cuba : Appel des évêques à la sauvegarde du bien commun du pays et à la paix

L'Assemblée ordinaire des Evêques de Cuba s'est terminée par la publication d'une note dans laquelle l'Eglise prend acte du transfert du pouvoir de Fidel Castro à son frère et de l'installation de la nouvelle Assemblée Nationale.

Les Evêques rappellent qu'à l'occasion de la maladie de Fidel Castro et du changement temporaire à la tête de l'Etat, les autorités avaient appelé la population à débattre « *sur les problèmes les plus urgents qui tenaillent notre pays. L'appel demandait de répondre avec clarté et audace. Ce débat avait créé de nombreuses attentes dans le pays pour une amélioration des conditions de vie* ». L'épiscopat a exprimé le souhait que des mesures soient maintenant prises pour « *satisfaire les angoisses et les inquiétudes exprimées par les cubains* ».

(Agence Fides)

Equateur : Débat constitutionnel : la Conférence épiscopale veut se faire entendre

C'est avec le soutien de seize cent mille Equatoriens – leurs signatures l'attestent – que le Président de la Conférence épiscopale, Monseigneur Antonio Arregui, accompagné de représentants d'autres religions, a apporté à l'Assemblée Constituante les propositions de l'Eglise pour l'élaboration de la nouvelle constitution du pays.

Ce qui est tout spécialement en cause, selon Monseigneur Arregui, c'est que la Constitution reconnaisse « *le droit à la vie depuis la conception jusqu'à la mort naturelle, la famille formée d'un homme et d'une femme* », qu'elle garantisse formellement « *les droits à l'éducation et au respect des convictions des familles* ». Bien qu'elle refuse « *toute discrimination injuste des homosexuels qui doivent bénéficier du même traitement juridique que le reste des citoyens* », l'Eglise considère qu'il ne faut pas aller au-delà des dispositions juridiques leur garantissant la défense de leurs droits communs pour « *leur offrir une loi leur permettant des unions officielles* ».

Un autre point dans les propositions des évêques, concerne la suppression de toute référence à Dieu dans le préambule de la future constitution : « *une telle référence est tout à fait compatible avec une saine laïcité de l'Etat. La laïcité n'est pas l'athéisme* ».

(Agence Fides)

Mexique : Il faut mettre fin à l'onde de violence et à ce qui met en danger la paix civile

C'est apparemment dans la région de Culiacan que cette violence est la plus forte. En effet, l'évêque du lieu, Monseigneur Benjamin Jimenez, a envoyé un message urgent à ses prêtres et religieux, ainsi qu'aux fidèles, pour qu'ils s'investissent dans la paix sociale.

Il note que les conflits armés ont fortement augmenté depuis le 30 avril et que « *la culture de violence et de mort continue à gagner du terrain dans notre société, puisque les valeurs familiales se détériorent de plus en plus* ». C'est le milieu permissif à l'extrême qui, pour l'évêque, dérouté les parents qui renoncent de ce fait à leur mission d'éducation !

(Agence Fides)

Panama : L'Eglise prend position concernant l'avortement et la protection de l'enfance

Dans un communiqué, la Conférence épiscopale a pris position face à deux projets de loi. L'un concerne la *Santé sexuelle et reproductive*. Si les évêques reconnaissent que certaines de leurs propositions ont été incluses dans le projet de loi, ils rejettent certains aspects à cause de leur ambiguïté et parce qu'ils sont « *en contradiction avec la doctrine de l'Eglise en faveur de la dignité de la sexualité de la personne humaine et de la défense de la vie, de la famille et du mariage, union entre un homme et une femme* ».

L'autre projet de loi sur *l'éducation, l'information et l'attention à la santé sexuelle et reproductive* concerne les manuels d'éducation que le gouvernement veut introduire dans le cursus éducatif. L'Eglise a à plusieurs reprises dénoncé ces manuels et leur contenu contraires aux critères et aux valeurs religieuses et morales.

(Agence Fides)

Pérou : Les évêques lancent la campagne de sensibilisation sur le problème des drogues

« *Pour une vie libre des drogues* » est le titre de la campagne 2008 de solidarité lancée le 30 mai par la Conférence épiscopale pour sensibiliser la société sur ce fléau qui touche surtout la jeunesse et les familles.

Sous le titre général de « *Partager* », cette campagne, commencée en 1990, s'occupe chaque année d'un sujet différent. Son intention est d'inculquer en chaque personne l'attitude permanente, le devoir solidaire, fraternel et communautaire de partager ses propres biens avec le frère qui souffre.

(Agence Fides)

Salvador : Les projets d'exploitation minière portent atteinte à la vie humaine

Au cours d'une conférence de presse tenue dans la cathédrale de San Salvador, l'archevêque, Monseigneur Fernando Saenz Lacalle, a exprimé l'inquiétude de l'Eglise concernant les dangers irréversibles des projets d'exploitation minière au Salvador. Il a demandé au gouvernement de ne pas accorder les autorisations nécessaires pour cette activité : « *Les mines exploitées à l'aide de matières chimiques dangereuses produisent des effets irréversibles de pollution*, a-t-il déclaré, en ajoutant que le cyanure notamment avait des conséquences graves pour la santé.

Cette conférence de presse était la réponse à la demande d'un certain nombre de protestataires qui par des manifestations dominicales devant la cathédrale, demandaient à l'Eglise de relayer leurs inquiétudes. La Conférence épiscopale avait déjà exprimé son inquiétude en mai 2007 face aux graves conséquences d'une telle exploitation minière.

(Agence Fides)

Uruguay : Les Eglises chrétiennes et la loi sur l'avortement

Les leaders des sept Eglises chrétiennes (catholique, anglicane, arménienne, baptiste, grecque orthodoxe, maronite, pentecôtiste) ont envoyé une lettre au Président de la République, pour exprimer leur plein soutien « *à sa décision d'opposer son veto à la loi sur la santé reproductive qui s'avérerait non seulement anticonstitutionnelle, mais contredirait le principe éthique auquel on ne peut renoncer de défense de la vie* ». Les signataires considèrent que la polémique sur la légalisation de l'avortement « *renferme une fausse opposition entre le bien de la mère et le bien de l'enfant à naître. Ils ne s'excluent pas. Ils sont essentiels l'un pour l'autre* ». Ils suggèrent certains aménagements de la loi actuelle, diminuant les peines encourues par les femmes qui avortent « *parce qu'elles sont déjà soumises à de fortes pressions psychologiques, économiques, sociales, familiales et culturelles* », mais aggravant les peines pour ceux qui ont aidé directement ou indirectement l'avortement. Ils suggèrent également la réforme et l'accélération de la réglementation de l'adoption des nouveaux-nés.

(Agence Fides)

Venezuela : Appel des évêques pour la paix régionale

Devant la crise entre la Colombie, l'Equateur et le Venezuela, les évêques de ce dernier pays ont lancé des appels à la réconciliation et la paix. Ils demandent de la modération de la part des dirigeants pour qu'ils évitent tout type d'affrontement. L'Archevêque de Coro et Vice-Président de la Conférence épiscopale vénézuélienne a affirmé qu'il fallait se garder d'exacerber le nationalisme des vénézuéliens. Il ne faut pas oublier, a-t-il déclaré, que plus de cinq millions de colombiens vivent au Venezuela qui, s'ils décidaient de rentrer dans leur pays, paralyseraient l'industrie agricole d'une région comme le Zulia « *puisque la main d'œuvre est complètement colombienne dans les champs* ».

C'est la mort du numéro deux des FARC, tué par une action militaire menée par la Colombie en terre équatorienne qui a mis le feu au poudre, l'Equateur comme le Venezuela massant leurs troupes à la frontière colombienne et demandant au Président Alvaro Uribe non seulement des excuses, mais des engagements signés de respecter l'Equateur.

(Agence Fides)

ASIE

Chine : Les Caritas internationales viennent en aide aux sinistrés du tremblement de terre

Les Caritas nationales, et notamment celles de France et d'Allemagne, ont envoyé des premières aides à la population du Si Chuan victime du tremblement de terre dans la zone sud-ouest de la Chine continentale, à travers Jinde Charities, l'organisme catholique chinois d'œuvres caritatives. Il s'agissait de donations de l'ordre de 150.000 Euros. Sur place la communauté catholique récolte des dons dans tout le pays.

(Agence Fides)

Chine : Numéro spécial de Eglises d'Asie sur la Bible en Chine

Comme le souligne un article de ce supplément au numéro de janvier 2008 de la revue *Eglise d'Asie*, c'est au moment où les médias hors de Chine recommandaient aux touristes et voyageurs de ne pas apporter plus d'un exemplaire de la Bible, les Presses de l'Amitié, l'imprimerie protestante de Nankin, annonçaient la sortie de leur 50.000.000 exemplaire de la Bible, faisant de la Chine le pays où le plus grand nombre est imprimée.

D'où un supplément d'un très grand intérêt en cette année où la Chine, à travers les péripéties des Jeux Olympiques, voire des désastres causés par la nature, est présente dans les médias.

Pour plus de renseignements :
www.eglasie.mepasie.org

Corée du Sud : L'Eglise dénonce la précarisation du marché du travail

Après sa réunion bi-annuelle, le Comité épiscopal *Justice et Paix* a demandé au gouvernement de veiller à protéger les travailleurs en situation précaire. Il s'agit de ceux qui ne sont pas protégés par des contrats à durée indéterminée. Pour le Président du Comité, l'évêque d'Incheon, Monseigneur Boniface Choi Ki-san, qui présentait à la presse le résultat de ses travaux, la croissance économique et la productivité ne doivent pas être recherchées aux dépens des plus faibles de la société.

C'est parce que le travail précaire augmente que l'épiscopat a voulu prendre position : près de 90 % des travailleurs à statut précaire travaillent dans les PME. De plus ce sont le plus souvent les membres les plus « faibles » de la société, c'est-à-dire les femmes, les personnes âgées, les handicapés, les immigrés, voire les travailleurs manuels.

(Eglises d'Asie)

Inde :

♦ **Les évêques et les violences antichrétiennes.** Face à la recrudescence des violences antichrétiennes, les évêques catholiques ont proposé d'élaborer un plan de coordination des actions sociales et politiques de l'Eglise. Ce plan prévoit en particulier des prises de position diffusées dans les médias, la possibilité de faire pression sur les hommes politiques ou les responsables de la société civile, y compris sur le plan international, la création d'équipes de coordination régionales et nationales ainsi que la formation du personnel.

La violence s'est exercée en particulier autour des fêtes de Noël, notamment en Orissa, dans le district de Kandhamal où des extrémistes hindous ont « pillé tout ce qu'ils pouvaient dans les habitations des chrétiens et, lorsqu'ils n'ont pas pu emporter les biens, ils les ont réunis pour les brûler », selon les termes du cardinal Telesphore Toppo, archevêque de Ranchi.

Pour l'archevêque de Cuttack-Bhubaneswar, Monseigneur Raphaël Cheenath, l'Eglise de son diocèse a perdu en trois jours et demi de violence ce qu'elle avait construit pendant plus d'un siècle. Il a mis en garde la Conférence épiscopale en demandant aux évêques de ne pas traiter les attaques antichrétiennes

de manière isolée. Il faut, a-t-il dit, coordonner les actions aux échelles régionales, voire, nationales.

(Eglises d'Asie)

♦ **Médias et participation démocratique.** L'Association de la presse catholique indienne avait choisi ce thème pour sa 14^{ème} conférence nationale. Pour l'Archevêque de Bangalore, Mgr Bernard Moras, « le droit à la connaissance a été un instrument progressif de démocratie, a aidé les citoyens à obtenir des documents officiels avec facilité et des enregistrements sans devoir rien payer ». Alors, le rôle maintenant des médias et notamment des médias catholiques est de favoriser une meilleure participation démocratique à la responsabilité sociale : « les médias doivent soutenir la communauté humaine dans différents secteurs, économique, politique, culturel, éducatif et religieux. C'est un devoir utile au bien commun », a-t-il ajouté.

(Agence Fides)

Myanmar : Solidarité de l'Eglise catholique avec les victimes du cyclone

Alors qu'il se trouvait à Rome en visite *ad limina*, l'Archevêque de Mandalay et Président de la Conférence épiscopale du Myanmar, Mgr Zingtung Grawng a donné quelques détails concernant les effets du cyclone Nardis : « Ce fut un vrai désastre. En premier lieu pour le prix en vies humaines de la tragédie : le nombre de morts est très élevé. Puis pour les destructions causées par le cyclone, car il a lourdement touché, outre les habitations, tout le système agricole : pertes de bétail et de troupeaux, champs inondés, systèmes d'irrigation détruits ».

Face à ce désastre, l'Eglise s'est entièrement investie dans les secours : « Notre contribution s'étend à tous les diocèses et nous aidons à distribuer les aides qui arrivent de la communauté internationale. Nous fournissons un soutien aux bénévoles qui arrivent de plusieurs parties du monde ».

(Agence Fides)

Pakistan : les évêques demandent des réformes qui protègent les droits de l'homme

La Commission nationale *Justice et Paix* de la Conférence épiscopale du Pakistan a adressé au nouveau gouvernement un appel pour un meilleur respect des droits de l'homme au niveau politique, économique, social et culturel : *le mandat conféré au gouvernement actuel par le peuple du Pakistan reflète clairement le désir d'un système basé sur l'égalité des citoyens, en dehors de toute notion de classe sociale, de couleur de peau ou de croyance* ».

La Commission épiscopale demande au gouvernement qu'il élève les droits de l'homme au niveau international en ratifiant la Convention internationale de l'ONU sur les droits politiques et civils, de même que sur les droits économiques, sociaux et culturels.

(Agence Fides)

Philippines : Des mesures à long terme pour endiguer la crise alimentaire

L'Eglise catholique se veut en première ligne pour conjurer la crise alimentaire qui paralyse le pays, notamment à cause du prix du riz. Il s'agit pour elle d'aider à la distribution sur l'ensemble du territoire, de contribuer sur le plan moral et spirituel à éviter les désordres et les cambriolages, à sensibiliser le public et les institutions dans la recherche de solutions.

Pour l'évêque de Caloocan, Monseigneur Deogracias Iñiguez, il faut, outre des mesures d'urgence, des décisions politiques à long terme pour éviter des phases de panique et donc des révoltes et saccages. « *La violence n'apporterait aucun bénéfice. Il faut affronter la situation avec bon sens et intelligence* ».

Le gouvernement philippin a demandé l'aide de l'Eglise pour éviter la spéculation et la corruption, car dans la distribution du riz, il faut éviter qu'une partie de ce qui doit être distribué aux pauvres ne soit détourné vers le marché noir.

L'Eglise insiste pour un soutien aux agriculteurs en même temps que le gouvernement s'investit dans l'amélioration des techniques de culture et l'introduction de nouvelles qualités de riz à plus grande productivité.

(Agence Fides)

Thaïlande : Eglise et ONG catholiques engagées pour l'instruction des pauvres

Dans les zones du Sud de la Thaïlande où la pauvreté s'est aggravée après le tsunami de 2004, l'Eglise, les ONG catholiques, et les communautés catholiques locales s'investissent pour aider la population à sortir de la pauvreté et de la misère.

Après les aides ponctuelles octroyées immédiatement après le tsunami, il s'agit d'aider les familles par des activités éducatives et récréatives pour les enfants. De même il faut améliorer les conditions de vie très précaires : reconstruction d'habitations, fourniture de matériel nécessaire pour reprendre le travail, initiatives de soutien pour la population locale.

L'Eglise s'investit aussi dans le soutien psychologique notamment des enfants en leur offrant des lieux où ils puissent recommencer à regarder la réalité avec positivisme et espérance.

(Agence Fides)

Vietnam : un lexique pour présenter le vocabulaire catholique

La Conférence épiscopale vient de prendre une initiative originale, celle de se lancer dans la rédaction d'un lexique expliquant les termes issus de la tradition catholique. Destiné à tous les usagers de la langue vietnamienne, il devrait contribuer au dialogue interreligieux dans le pays.

C'est la Commission pour la doctrine de la foi qui s'est lancée dans ce travail avec l'aide de spécialistes et de chercheurs, parce que, a expliqué le président du groupe de travail, le Père Nguyen Chi Thiêt, dans l'environnement intellectuel dans lequel vivent les catholiques au Vietnam, où ils sont environ 7 % de la population, les informations qui les concernent sont marquée par la confusion, voire l'absence de critique inhérentes aux moyens de communication moderne, ainsi que par un manque de sympathie à leur égard.

Ce travail aura également pour effet d'approfondir l'adaptation de la foi à la culture nationale et de recueillir la tradition linguistique de l'Eglise, c'est-à-dire les milliers de termes religieux qui sont venus enrichir le vocabulaire depuis l'arrivée des premiers missionnaires étrangers au XVIe siècle. Ce sera donc aussi un moyen de mettre en lumière la très importante contribution du catholicisme à l'élaboration de la langue et au développement de la littérature moderne au Vietnam.

(Eglises d'Asie)

EUROPE

Les évêques européens réfléchissent au dialogue interculturel

La Commission des Evêques de la Communauté Européenne (COMECE) a décidé de lancer le dialogue interculturel en posant la question de la « *Réponse à quels problèmes ?* ».

Une conférence-débat s'est tenue au Parlement européen à la mi-avril entre experts musulmans et chrétiens inaugurant un cycle de quatre séminaires consacrés à l'Islam, le Christianisme et l'Europe. Le but de cette conférence-débat était d'une part de montrer que l'Union européenne n'est pas qu'un simple espace économique et que le projet européen devait être tourné vers les peuples qui composent l'Europe. C'est pourquoi le Rev. Rüdiger Noll, Directeur de la Commission *Eglise et Société* de la Conférence des Eglises Européennes a voulu souligner l'importance de l'Année européenne du dialogue interculturel.

Si, du côté chrétien, il fut question, grâce au Professeur Dr Ural Manço des Facultés Saint-Louis de Bruxelles, des musulmans arrivés en Europe de l'Est durant les cinquante dernières années, l'Imam Tareq Oubrou, Recteur de la Mosquée Al-Houda de Bordeaux a tenu à mettre en garde contre la substitution du dialogue intra-religieux par le dialogue interreligieux. Il a affirmé qu'il y avait un besoin de dialogue théologique qui fait largement défaut dans l'Islam d'aujourd'hui.

Le Professeur Manço, pour sa part, a insisté sur le fait que dans le contexte actuel qui est celui où l'individu est souverain, les personnes ressentent le constant besoin de réaffirmer leur personne et leur identité à tous les niveaux. Sinon, ils ont l'impression de ne pas être reconnus.

Chômage et fossé culturel ont été notés par le Père Ignace Berten, dominicain, comme étant déterminant dans la difficulté d'intégration des immigrés d'Afrique du Nord et de Turquie, et notamment pour les immigrés de deuxième et troisième génération qui souffrent d'une crise d'identité. Parmi les solutions envisagées par le Père Berten, il y a évidemment l'éducation et l'assistance sociale, mais aussi une meilleure connaissance de l'histoire réciproque.

(Infocatho)

Chrétiens et musulmans préparent une conférence commune

Cette conférence se tiendra à Malines/Bruxelles (Belgique) du 20 au 23 octobre 2008. Elle s'intitulera « *Etre citoyens européens et croyants. Chrétiens et musulmans, partenaires actifs dans les sociétés européennes* ».

C'est le Comité pour les relations avec les musulmans en Europe (CRME) qui est l'organisateur de cette rencontre, préparée avec la participation de musulmans de différents pays d'Europe. Le CRME a été créé en 1986 par la Conférence des Eglises européennes (KEK) et le Conseil des conférences épiscopales d'Europe (CCEE) pour informer et encourager les Eglises d'Europe à intensifier les relations avec les musulmans.

Pour le cardinal Archevêque d'Esztergom-Budapest qui accueillait les organisateurs de la conférence, une telle réunion devrait amener un approfondissement des relations de collaboration entre croyants chrétiens et musulmans en Europe, basé sur la dialogue. Le cardinal, qui est aussi président du CCEE, faisait apparemment allusion à une récente étude sociologique qui montrait que les personnes qui pratiquent sérieusement une religion ont un haut niveau de tolérance et de capacité de dialogue.

L'Eglise et la culture d'Internet

Pendant deux jours le Comité exécutif de la Commission épiscopale européenne pour les médias (CEEM) avait organisé à Rome une rencontre sur le thème des rapports entre l'Eglise et le monde de l'Internet, un thème qui sera repris en mars 2009, au cours de l'Assemblée plénière de la CEEM.

Bien que présente depuis longtemps sur le « web », l'Eglise doit repenser et revoir sa stratégie communication de manière à mieux coordonner ses ressources. Telle est l'opinion de Monseigneur Claudio Maria Celli, Président du Conseil pontifical pour les communications sociales, qui participait à la réunion. D'ailleurs le Conseil a annoncé l'ouverture d'un certain nombre de chantiers dont les objectifs concernent la formation des agents pastoraux chargés de la communication, le nécessaire dialogue avec les instances universitaires, une meilleure connaissance de la réalité des radios catholiques et un nouvel effort dans la réflexion théologique sur la communication.

La CEEM est la commission spécialisée du Conseil des Conférences Episcopales d'Europe. Elle est chargée de suivre l'évolution des médias et des communications ecclésiales, de soutenir l'action des conférences épiscopales dans ce domaine et de définir des lignes de politique médiatique.

(Infocatho)

Espagne : Inquiétude concernant la réforme de la Loi sur la liberté religieuse

C'est l'évêque de Tarazona, Monseigneur Demetrio Fernandez, qui a exprimé cette inquiétude dans une lettre pastorale. Son principal sujet d'inquiétude face à cette Loi annoncée par le Gouvernement et prête à être appliquée est qu'elle puisse « *soutenir des positions exprimées lors d'occasions récentes, manifestant la volonté d'éliminer du cadre publique toute manifestation religieuse* ». Cette position, a tenu à souligner Monseigneur Fernandez, n'a rien à voir avec la reconnaissance possible des droits normaux d'autres religions. D'ailleurs, fait-il remarquer, avant que le gouvernement espagnol s'en occupe, le Concile Vatican II avait exprimé le souhait que tous les citoyens dans tous les pays du monde acquièrent ces droits.

Ce qui préoccupe l'Eglise c'est qu'à cause d'un athéisme féroce on veuille interdire la pratique de la foi : « *la conscience doit toujours prendre en considération le respect de la loi naturelle et le bien commun et les gouvernants doivent trouver le moyen de mettre en pratique la protection de ces droits* ». La laïcité de l'Etat doit être un a-confessionnalisme qui soutienne toutes les religions et n'aille pas contre quelques-unes, explique l'évêque de Tarazona dans sa lettre pastorale.

(Agence Fides)

France : Création du consortium « Novussanguis »

La Fondation Jérôme Le jeune de France et le Centre de recherche sur le sang du cordon ombilical à l'université de Newcastle (Royaume Uni) ont officiellement lancé le 14 mai dernier ce consortium international qui veut développer et encourager une recherche responsable sur les cellules souches adultes et issues du sang du cordon ombilical.

Les cellules souches adultes et de sang de cordon sont particulièrement prometteuses pour la thérapie cellulaire et la médecine régénérative du fait de leur fort potentiel de différenciation et de multiplication. A ce jour, ces cellules peuvent traiter plus de 80 pathologies, telles que les leucémies ou les maladies liées à la moelle osseuse, à l'immunité, au système nerveux, au cœur, au métabolisme comme le diabète juvénile etc.

(Infocatho)

Grande-Bretagne : Opposition de l'Eglise au projet de loi sur les embryons

L'Archevêque catholique de Westminster, le Cardinal Cormac Murphy-O'Connor, s'est élevé contre un projet de loi autorisant la création d'embryons hybrides à la fois humains et animaux.

Dans une déclaration parue en février il a exhorté les chrétiens à réagir à ce projet de loi sur la fécondation humaine et l'embryologie qui étend la possibilité de la recherche scientifique sur les embryons humains et permet la création d'embryons mixtes à des fins de recherche. Ce projet de loi évacue la clause selon laquelle un enfant issu des méthodes de fécondation in vitro doit avoir un père.

OCEANIE

Australie :

♦ **La Caritas s'engage à combattre la crise alimentaire en Asie.** La Caritas d'Australie s'est mobilisée pour répondre aux appels des institutions internationales et aider à combattre la crise alimentaire qui touche de nombreux pays asiatiques avec l'augmentation du prix des produits essentiels tels que le riz ou les céréales.

Pour Jack de Groot, le responsable de la Caritas, le nombre de personnes mal nourries dans le monde représente 40 fois la population australienne. Il s'est élevé contre l'utilisation des céréales pour créer des

bio-carburants : « *Il est immoral d'utiliser les céréales afin de faire des combustibles, tandis que les gens meurent de faim* » a-t-il dit, rappelant les chiffres donnés par la Banque Mondiale selon laquelle il y aurait 100 millions de nouveaux pauvres potentiels.

(Agence Fides)

♦ **Défense du mariage et refus des unions civiles.**

L'Archevêque de Sydney, le Cardinal George Pell, est intervenu publiquement sur un des débats qui mobilise toutes les couches de la population : le mariage homosexuel. Pour lui, c'est le mariage entre un homme et une femme qui est l'institution de base, essentielle pour la société. Ni la forme déviée du mariage homosexuel, ni d'autres formes de cohabitation, comme les unions civiles, ne peuvent substituer le vrai mariage ou représenter une alternative. Il en va du bien et de l'avenir de la société elle-même.

Tels sont les termes des interventions du Cardinal qui a exprimé aussi son soutien au Parlement qui, lors de la dernière législature, affirmait que « *le mariage peut être célébré uniquement entre un homme et une femme, reconnaissant une certaine ligne anthropologique et je soutiens fermement cette position* ».

(Agence Fides)

Iles Salomon : Partenariat entre l'Etat et l'Eglise concernant les prisons

En inaugurant des cours de formation à l'intérieur des prisons, l'Eglise a voulu montrer que des paroles d'espérance, une nouvelle perspective de vie des détenus pouvait être bénéfique pour tous.

Le responsable de cette initiative est le directeur du Centre de formation professionnel Don Bosco, le Père Albert Swer. Ses cours concernent la culture générale, l'artisanat, l'alphabétisation informatique, l'éducation sanitaire, la formation spirituelle et des études bibliques.

Devant les résultats obtenus, l'Administration Pénitentiaires des Iles Salomon a appuyé chaleureusement cette initiative. Pour le Directeur du service, Gibson Aldo, « *il s'agit de l'une des activités à grand succès qui rencontre les exigences les plus profondes des détenus : pouvoir développer la capacité et la personnalité, apprendre de nouvelles techniques, mais surtout acquérir des motivations intérieures pour commencer une nouvelle vie dans la communauté au moment de leur remise en liberté* ».

(Agence Fides)